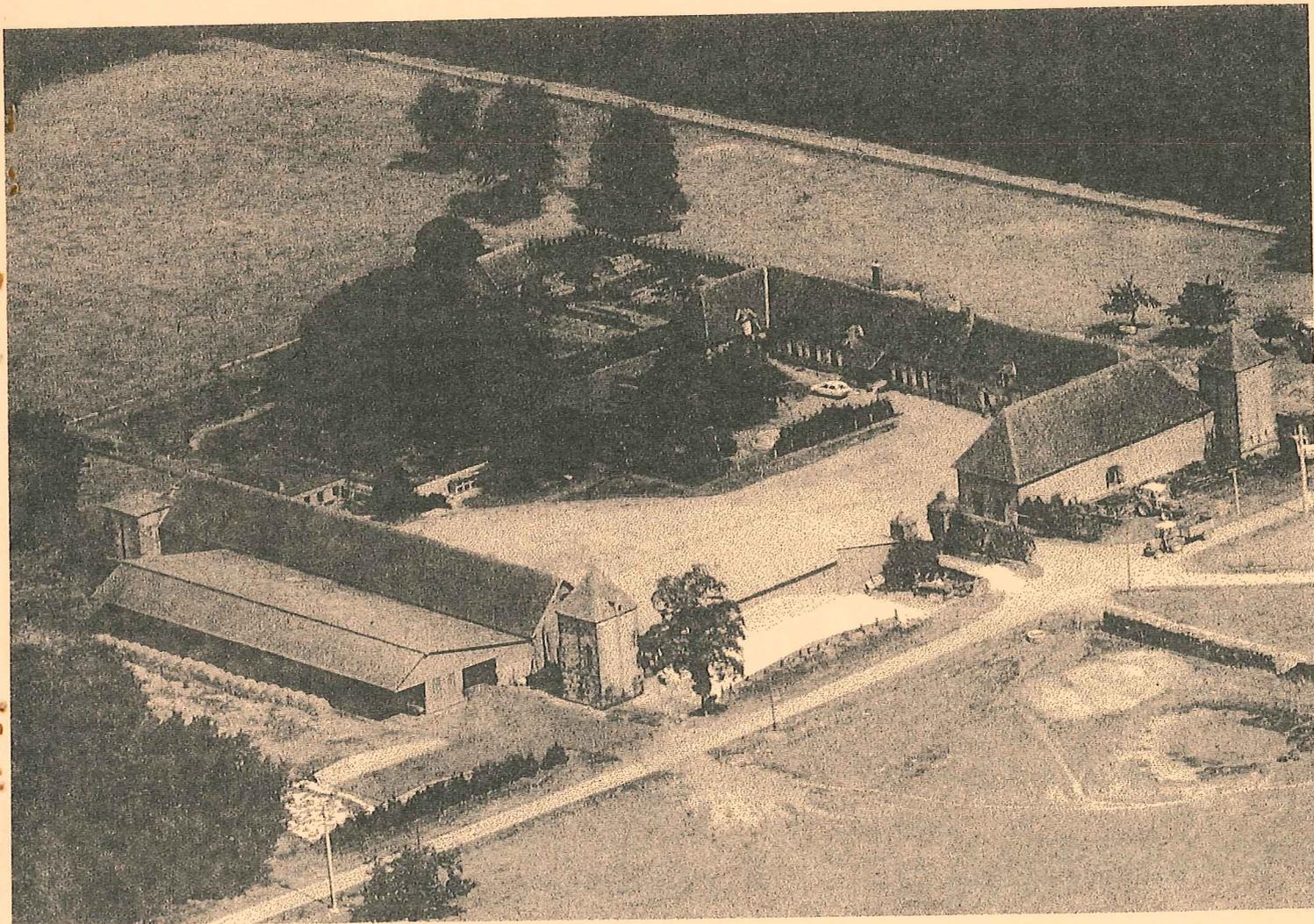


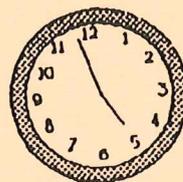
CHAMPROND EN GATINE

1996



SERVICES D'URGENCE

SAMU	: 15
Gendarmerie	: 17 ou 02 37 49 81 03
Pompiers	: 18
Lyonnaise des Eaux	: 02 37 81 09 81
E.D.F.	: 02 37 81 09 39
E.D.F. (dépannage)	: 02 37 81 21 11



PERMANENCES

CHAMPROND EN GATINE :

Ouverture de la Mairie	: Les Mardis et Jeudis de 17 à 19 h Le Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
Permanence Maire et Adjointes	: Mr MICHEL le samedi Mr FILLETTE le mardi Mr LEGROS le jeudi
Perception	: 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h
Crédit Agricole (Salle de réunions attenante à la mairie)	: Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

LA LOUPE :

Assistants sociaux (11 rue de la Plaine) Mme GUICHARD (C.A.F.)	: Le mardi de 8 h 30 à 12 h
Mme PAPILLON (C.A.F.)	: Le jeudi de 9 h à 12 h
Assistants sociaux (salle du Château) Mme MOREAU (C.P.A.M.) (dossiers accident travail)	: 2ème mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h
A.N.P.E	: Le mardi sans R.V. de 9 h à 12 h à la Mairie Le vendredi sur R.V.
Caisse d'Allocations Familiales (allocation logement)	: 1er lundi de chaque mois de 14 h à 15 h Mairie
Sécurité Sociale (Vieillesse/Retraite)	: 1er et 3ème mercredi du mois à la Mairie de 14 à 16 h
Caisse Agricole MSA (retraite)	: 2ème mardi de chaque mois de 10 h à 12 h rue du Gros Chêne
Sécurité Sociale (dossiers remboursements)	: Le mardi de 9 h à 11 h Le vendredi de 9 h à 10 h à la Mairie
Consultations P.M.I. (nourissons)	: 3ème jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h rue Pierre Gauquelin
Permanences logements	: Le jeudi de 17 h à 18 h 30 à la Mairie

DE LA PART DE MONSIEUR LE MAIRE

A l'aube de l'année 1997, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année

Malgré la morosité, il faut faire en sorte que nos projets aboutissent, nous sommes bien sûr soumis à des contraintes budgétaires, malgré cela, nous avons mis en route un programme d'investissement :

le renforcement du réseau d'eau potable, qui est pratiquement terminé, à savoir le tronçon à partir du réservoir de Beaurepaire au CD 129 et celui du réservoir du bourg à la RN 23 et ce à la fois pour augmenter la pression, qui est pratiquement nulle dans le village et aussi pour alimenter le terrain de la future zone d'activité avec une bouche d'incendie à l'entrée et ceci dans l'attente d'une installation artisanale.

Nous savons bien que la conjoncture ne favorise pas ce genre d'installation, mais nous y croyons, étant donné la situation exceptionnelle de cet emplacement, l'accès facile avec la RN 23 et surtout nous le voyons encore ces jours-ci avec les barrières de dégel, la Nationale étant hors gel donc toujours libre au trafic.

Autres travaux, la réfection d'une partie des trottoirs partant de la propriété Boudin aux toilettes va voir le jour en février ou mars si le temps le permet.

Il est envisagé la construction d'un local de rangement de la salle polyvalente voire même une extension de ces locaux, mais il s'agit de projets.

Donc, voilà, en quelques lignes ce dont vos représentants ont fait ou feront avec le souci de ne pas alourdir les impôts locaux.

Le budget communal se gère comme un budget familial, il y a des limites à ne pas dépasser.

Dans ce bulletin, vous trouverez des informations à la fois communales et associatives. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à sa rédaction.

BONNE ANNEE A TOUS

P.MICHEL





URBANISME

Champ d'application du permis de construire :

Toute personne privée ou publique désirant entreprendre ou implanter une construction ou modifier la forme ou la destination d'une construction existante doit obtenir au préalable un permis de construire. Certains travaux et ouvrages ne nécessitent toutefois pas de permis de construire, ce sont :

- les ouvrages qui en raison de leur nature ou de leur très faible dimension sont exemptés de permis mais demeurent soumis à déclaration préalable.

Travaux nécessitant un permis de construire :

* *Constructions nouvelles :*

Le permis de construire est exigé pour toute construction qu'elle soit ou non à usage d'habitation. Cette exigence s'étend aux constructions ne comportant pas de fondations, telles que chalets démontables, caravanes établies à poste fixe et mobil-homes.

* *Travaux sur des constructions existantes :*

Travaux entraînant un changement de destination, une modification de l'aspect extérieur ou du volume, ou la création de niveaux supplémentaires.

Travaux soumis à déclaration :

- Modifications de toiture, les vitrines, les devantures, les ouvertures de fenêtre.
- Poteaux ou pylones de plus de 12 m de hauteur, les murs de plus de 2 m de hauteur, les piscines non couvertes.
- Adjonction d'un balcon, création d'une pièce d'habitation supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier de bricolage etc... d'une superficie ne dépassant pas 20 m² et prévues sur un terrain supportant déjà un bâtiment.
- Clôtures, ravalement.

Présentation et dépôt d'une demande :

La demande de permis de construire ou de déclaration de travaux est présentée soit par le propriétaire du terrain ou son mandataire. Les imprimés sont disponibles en mairie.

Pièces constitutives du dossier pour un permis de construire :

- Plan de situation du terrain
- Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions.
- Plan des façades

D'autres pièces sont exigibles lorsque le projet est soumis à un architecte

Pièces constitutives du dossier pour une déclaration de travaux :

- Plan de situation du terrain
- Plan de masse et représentation de l'aspect extérieur de la construction avec les modifications projetées.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux habitants et une intégration rapide au sein de la commune.

- ANGRAND Gilles - DUBESSET Mylène		58 Grande Rue
- BESSON Isabelle	Maison Wardavoit	Le Petit Bois Landry
- BRUNEAU	Maison Prella	63 Grande Rue
- CAUCHETEUX Thierry	Maison Saint Léger	8 bis rue du Plessis
- CHALLIER Willy	Maison Boidin	75 Grande Rue
- COLIN Frédéric - LECAMPION Laurence	Maison Turini	Rue du Plessis
- COLTAT Daniel	Maison Le Clézio	66 Grande Rue
- DESJARDIN Chantal	Logement Guillemet	47 bis Grande Rue
- DIAZ Josiane	Maison Jarillot	46 Grande Rue
- GRYZKA Charles	Gendarmerie	6 Grande Rue
- GUYON Christophe	Terrain Michon	Les Huberts
- JAMIL Abdel Malek		3 rue de la Chaussée
- MORIN Thierry	Gendarmerie	6 Grande Rue
- PEREIRA DE AZEVEDO Manuel		Route de Combres
- RICHARD	Maison Beauchet	40 Grande Rue
- ROUSSEAU Lionel	Maison Cartlamy	Beaurepaire
- THAURIN Maurice	Gendarmerie	6 Grande Rue
- VEDIE Arnaud - HIVERT Karine	Logement Depauw	44 Grande Rue
- WARDAVOIR Alain	Maison Wardavoit	Le Petit Bois Landry

ETAT CIVIL



* Naissances :

- ROUSSEAU Rémy	né le :	18/02/96	à Chartres
- PRELLE Thomas	né le :	11/08/96	à Nogent le Rotrou
- CUISSET Romain	né le :	22/08/96	à Chartres
- KIRECH Asmaâ	née le :	06/09/96	à Chartres
- TANO Alexia	née le :	14/10/96	à Nogent le Rotrou

* Mariages :

- TANO Stéphane - DELIGNY Rose	le 25/05/96 à Merléac (Côtes d'Armor)
- RENAULT Didier - MORLAIS Véronique	le 15/06/96 à Pacé (Ille et Vilaine)
- GUYON Christophe - BADIER Katy	le 14/09/96

* Décès :

- THOMASSIN Madeleine	décédée le 02/02/96	à La Loupe
- PICHEREAU Georgette	décédée le 22/03/96	à Champrond
- BIZARD Raymonde	décédée le 24/03/96	à Nogent le Rotrou
- BEDUIT Henriette	décédée le 06/08/96	à La Loupe
- BAZOGE Maximilienne	décédée le 07/11/96	à La Loupe
- HARDY Alexandre	décédé le 30/12/96	à La Loupe



DEPART DE L'ADJUDANT LECAME

Toute l'assistance a perçu beaucoup d'émotion dans la voix du major Robert lorsqu'il a annoncé la nomination du Maréchal des logis chef MARCEL LECAME au grade d'adjudant, ce 1er août. Mais au delà de la joie qu'il éprouvait pour le promu, on décelait aussi un peu sa tristesse de voir partir ce gendarme de 36 ans, Breton d'origine, pour sa nouvelle affectation à Sainte-Maure-de-Touraine. C'est là qu'il dirigera une nouvelle brigade à partir du 16 août prochain.

Au milieu de ses nombreux amis et des hommes de sa brigade de Champrond-en-Gâtine, le nouvel adjudant Marcel Lecame était bien sûr entouré de son épouse, Marie-Pierre et de ses trois petites filles, Tiphaine 9 ans, Mathilde 6 ans et Nolwenn 15 mois. Une petite famille sans doute aussi un peu triste de quitter une région si accueillante. La brillante carrière de l'adjudant Lecame a été chaleureusement saluée par le maire de Champrond-en-Gâtine, qui l'a remercié pour le travail accompli depuis son arrivée en 1991 et sa nomination comme chef en 1992. Comme l'a répété le Major Robert, l'adjudant Lecame a "un très fort potentiel".

Son ascension a en effet été fulgurante. Après son service militaire en 1984, Marcel Lecame a intégré la brigade de gendarmerie d'Authon-du-Perche en 1985 puis celle de Champrond-en-Gâtine en 1991. Il a également choisi de rejoindre Sarajevo d'octobre 1995 à avril 1996, d'abord comme policier militaire dans les forces de l'ONU puis à l'IFOR (Otan). Un bel acte de volontariat qui signe une personnalité d'exception justement promue aujourd'hui.

SAINTE-MAURE

Nouveau "patron" à la gendarmerie

Comme nous l'avons déjà relaté, l'adjudant Quenay, qui commandait la brigade de gendarmerie de Sainte-maure, a quitté la cité du fromage pour rejoindre par mutation-promotion, une autre cité non moins célèbre sur le plan gastronomique, Sancerre, où il devient chef du PSIG avec le grade d'adjudant-chef.

Il est donc remplacé, depuis le 20 août dernier, par un nouveau "patron" à la brigade de Sainte-Maure, l'adjudant Marcel Lecame.

D'origine bretonne, 36 ans, marié, trois enfants, Marcel Lecame a fait son service militaire en 1982, puis est rentré à l'ESOG (École de gendarmerie) d'août 1984 à mars 1985.

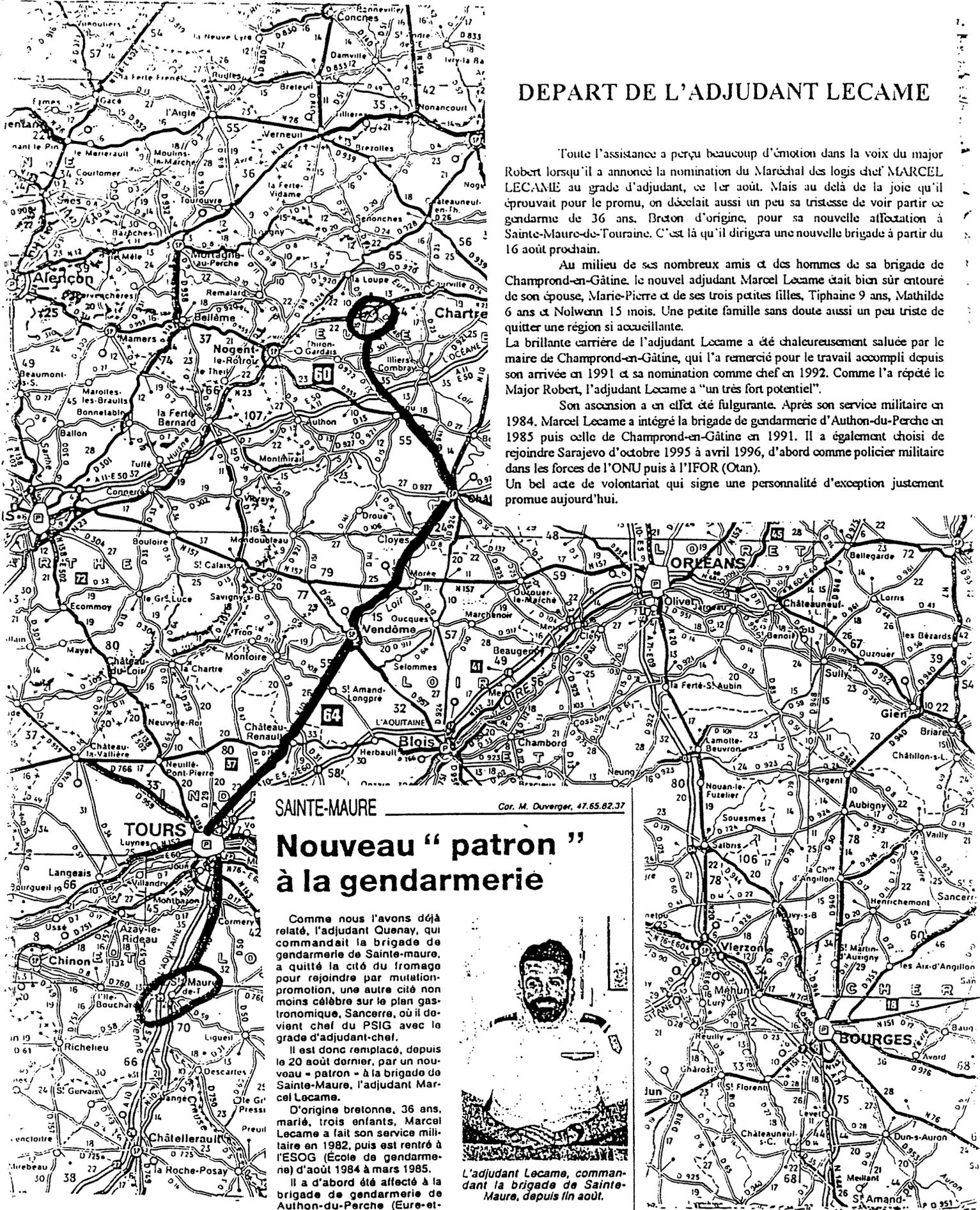
Il a d'abord été affecté à la brigade de gendarmerie de Authon-du-Perche (Eure-et-Loir), d'avril 1985 à novembre 1991. A cette date, il est nommé commandant de brigade de Champrond-en-Gâtine (toujours en Eure-et-Loir), jusqu'en août 1998. Promu adjudant depuis le 1^{er} août, il vient de prendre la "tête" de la brigade de Sainte-Maure.



L'adjudant Lecame, commandant la brigade de Sainte-Maure, depuis le 16 août.

Entre temps, il a fait un détachement de circonstance, d'octobre 1995 à avril 1996, d'abord comme policier militaire dans les forces de l'ONU à Zagreb, puis à l'IFOR (OTAN) à Sarajevo.

Il aime et pratique la natation, l'ULM... et la lecture.



Cor. M. Duverger, 47.65.02.37

UN NOUVEL ADJUDANT A LA GENDARMERIE

Monsieur **THAURIN** Maurice, 40 ans, Adjudant, commandant la Brigade, marié, deux enfants.

- Service militaire en gendarmerie de l'Air à la base aérienne d'APT-SAINT-CHRISTOL, classe 1975/08
- Août 1976 : Ecole de gendarmerie de CHATELLERAULT
- 15 Août 1982 : Affecté à la Brigade de NOISY-LE-GRAND (93)
- Septembre 1988 : Affecté à la Brigade de GOURNAY SUR MARNE (93)
- 01er Janvier 1990 : Promu Maréchal des logis/Chef à la compagnie de gendarmerie de MEAUX
- 03 Janvier 1992 : Affecté à la compagnie de gendarmerie de SAINT BARTHELEMY
- De retour d'Outre-Mer, le 03 Janvier 1995 : Affecté au peloton autoroute de SAINT ARNOULT EN YVELINES.
- 01er Janvier 1996 : Promu Adjudant, il rejoint la Brigade de CHAMPROND-EN-GATINE sur sa demande le 01er Septembre 1996.

ET UN CHEF

Monsieur **GRYCZKA** Charles, 43 ans, Marié, 2 enfants

- 1974 : Service militaire effectué à AUXERRE (89) et LA VERPILLIERE (38)
- Février 1975 : Ecole de Gendarmerie de CHATELLERAULT
- Mai 1975 : Affecté à la Brigade de DIE (26)
- Février 1976 : Affecté à la Brigade de SAINT GEOIRE EN VALDAINE (38)
- Avril 1984 : Affecté au PSIG de MEYLAN (38)
- Mars 1988 : Nommé Maréchal des Logis/Chef et affecté à la Brigade de RIVES (38)
- Janvier 1997 : Affecté à la Brigade de CHAMPROND EN GATINE

CLUB DE L'AMITIE

En cette année 1997, le Club de l'Amitié adresse à la municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond ses meilleurs vœux.

Le Club de l'Amitié a pour but de regrouper les personnes retraitées ou pas desirant se joindre à nous.

Venez donc nous retrouver tous les mercredis de 14 h à 18 h à la salle de réunions attenant à la Mairie, des jeux sont organisés et un goûter vous sera servi.

Vous pouvez participer aux manifestations que le Club organise, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y trouverez une bonne ambiance.

Merci à la municipalité pour l'aide qu'elle apporte .

Composition du bureau :

Président : Mr THOMASSIN André
Vice-Présidente : Mme HURBAULT Georgette
Trésorière : Mme BERTHET Gisèle
Secrétaire : Mme MARDELAY Olga
Secrétaire adjointe : Mme GUY Irène



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme l'année passée, la fréquentation de la Bibliothèque et l'emprunt temporaire de livres et documents sont totalement GRATUITS pour les habitants de la commune.

Il est à signaler et se réjouir d'une légère augmentation de nombre des lecteurs au cours de cette année 1996.

La diversité des sujets traités : Best Sellers

Histoire

Documents

Bandes dessinées

Cassettes audio

C.D.

attire petits et grands.

Il convient de remercier ici les divers donateurs de livres et documents musicaux.

OUVERT A TOUS LES SAMEDI DE 9 H 30 A 12 H A LA SALLE DE REUNIONS
PRES DE LA MAIRIE



CHAMPROND EN GATINE

Un «Maître Tambour» en Eure et Loir

Jean Gilles diplômé

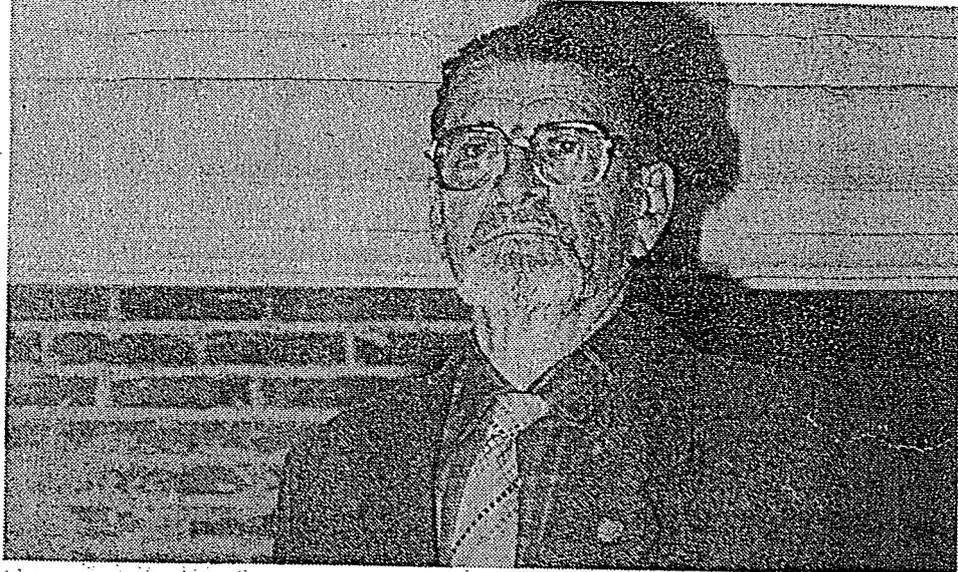
Ils sont 54 en France à avoir obtenu le titre de Maître Tambour offert par «Les Tambours de 89» au cours d'une cérémonie à l'école militaire. Ce diplôme, créé par l'Association Internationale de l'École Française du Tambour a été instauré à la suite des fêtes du bicentenaire de 1789 (prise de la Bastille). Le 12 octobre, Jean Gilles, né le 20 février 1926, ancien adjudant-chef de la musique de l'air de Paris a reçu des mains de Robert Groute, fondateur des «Tambours de 89» le seul diplôme de Maître Tambour d'Eure et Loir parmi les 54 répartis sur toute la France.

Après 39 ans au service de l'armée dans la musique, Jean Gilles a pris une retraite méritée tout en dirigeant les Tambours de Champrond, groupe de percussion qui anime presque toutes les

fêtes régionales. Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle activité est au menu pour

cette figure locale, il anime les classes de tambour de La Loupe.

La tradition ne se perd pas, Jean Gilles en est le bon exemple.



Jean Gilles, figure légendaire de Champrond, a reçu le diplôme de Maître Tambour

Historique du Maître Tambour

Au Japon, on l'appelle Senseï, en France, il y a les maîtres d'arme, maître coq... et bien d'autres encore.

Le Maître est une autorité d'un certain savoir ou le représentant d'un art supérieur. Celui qui dirige ou qui enseigne. Avant l'officialisation du tambour-major en 1651, des officiers fortunés entretenaient des groupes de tambours et fifres pour le

plaisir de paraître à leur tête épée à la main. Par la suite, le tambour-major, retenu plus par sa haute taille et sa prestance que par ses compétences musicales laissa au Tambour-Maître le soin d'enseigner.

La tradition, en France a été conservée par la Garde Républicaine jusqu'en 1940.

La voilà maintenant réhabilitée.



Créateur des "Tambours de Champrond"

Jean Gilles promu au rang de maître tambour

TAMBOUR-MAJOR au sein des "Tambours de Champrond et de ses environs", une formation qu'il a lui-même créée en 1989, Jean Gilles a dernièrement été promu au rang de maître tambour. Cette distinction lui a été remise le 12 octobre (ainsi qu'à cinquante-trois de ses pairs) à l'école militaire de Paris par Robert Gouite, le fondateur des "Tambours de 89". Une association qui, rappelons-le, avait permis à quelque deux mille tambours français de défilé sur l'avenue des Champs-Élysées voilà sept ans, à l'occasion des fêtes du bi-centenaire de la Révolution. Ancien membre de la musique de l'air de Paris, au sein de laquelle il a passé trente-huit années de sa vie, Jean Gilles est aujourd'hui le seul maître tambour français résidant en Eure-et-Loir. Ce passionné aime non seulement animer les manifestations de la région en défilant avec les membres de la formation qu'il dirige, mais il s'adonne également à la composition de divers morceaux. Champronnais d'adoption, le maître tambour Jean Gilles donne par ailleurs des cours à l'école de musique de La Loupe depuis le début du mois de septembre.

Jean Gilles (à droite) est aujourd'hui le seul maître tambour français résidant en Eure-et-Loir.



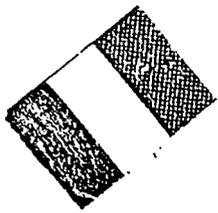
REGION CENTRE - Centre de Formation de Champrond-en-Gâtine

Président : Jean GILLES

Troupe composée de 10 Tambours

Activités :

- 19 octobre 1995 : Fête du Pays à Saint-Eliph, défilé et concert des tambours + mini-fanfare
- 11 novembre 1995 : Cérémonie officielle à Saint-Eliph et à Champrond-en-Gâtine
- 8 mai 1996 : Cérémonie officielle à Champrond-en-Gâtine ainsi qu'à Charonville, présentation des batteries de l'Empire à Saint-Eliph
- 26 mai 1996 : Château des Vaux : kermesse des Orphelins d'Auteuil
- 1er juin 1996 : Authon du Perche : Fête de la Trinité, retraite aux flambeaux. Très grand succès
- 21 juin 1996 : Fête de la musique à La Loupe : présentation de la batterie napoléonienne et mini-fanfare
- 25 juin 1996 : Concert de Gala de l'école de musique de La Loupe
- 30 juin 1996 : Kermesse à Champrond-en-Gâtine - animations -
- 13 juillet 1996 : Retraite aux flambeaux et concert à Champrond-en-Gâtine
- 14 juillet 1996 : Concert complet et retraite aux flambeaux à Friaize
- 1er septembre 1996 : Animations à la fête du Pays de Saint Denis d'Authou.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

CHAMPROND EN GATINE - FRIAIZE - LE THIEULIN - MONTIREAU - MONTLANDON

Compte-rendu des manifestations organisées par les Anciens Combattants en 1996 :

L'ASSEMBLEE GENERALE :

Elle s'est tenue le 14 janvier à la salle de réunions à Champrond-en-Gâtine sous la présidence de Michel FILLETTE. 25 personnes étaient présentes.

Les rapports moral et financier ont été présentés à l'assistance, qui les a adoptés à l'unanimité et réélection du tiers sortant.

Marcel Mardelay, ancien président de notre association a été élevé à la distinction de Président Honoraire.

Une galette des rois et un vin d'honneur ont clôturé cette manifestation.

LOTO DU 25 FEVRIER :

Forte participation : plus de 140 personnes. Anciens Combattants et amis sont venus tenter leur chance. Gros lot : un téléviseur couleur Brandt et de nombreux lots. Merci aux généreux donateurs.

SOIREE FRUITS DE MER DU 2 MARS :

Plus de 100 personnes étaient présentes à notre soirée fruits de mer. Très bon repas préparé par le traiteur Mr Rousseai de Beaumont les Autels. Bonne ambiance. Après le repas, place à la danse.

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE - 19 MARS

A l'occasion de la cérémonie commémorative pour la fin de la guerre d'Algérie, qui s'est déroulée au monument aux morts de Champrond en Gâtine, notre Président Michel FILLETTE remettait la croix du Combattant à notre ami Claude MOUSSU. Le pot de l'amitié sera pris à la Chaumière à Friaize.

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE DU 06 AVRIL

Elle s'est tenue à l'Hotel de Ville de Chartres. Quatre anciens combattants ont assisté à cette cérémonie suivie d'un repas.

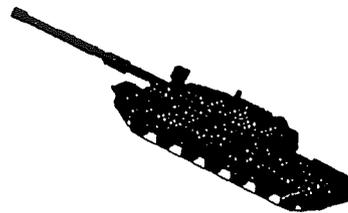
ARMISTICE 1939-45 DU 8 MAI

Les Anciens Combattants ont honoré la mémoire des disparus pendant la guerre 1939-45. Messe en l'église de Champrond-en-Gâtine, dépôt de gerbes au monument aux morts, lecture du manifeste. La cérémonie sera animée par les Tambours de Mr Gilles. Notre Président, Michel FILLETTE remettra la croix du combattant à nos amis :



- Pierre CHAMPIOT guerre 1939-45
- Albert BRUMENT guerre 1939-45
- Gilbert BIGEAULT AFN
- Marcel DARREAU AFN

La commune offrira le vin d'honneur qui clôturera la soirée.



VOYAGE DANS LE MASSIF CENTRAL 1ER ET 2 JUIN

L'Amicale de Friaize et les Anciens Combattants ont organisé un voyage dans le Massif Central sur 2 jours. Au programme : Visite du lac Chambon, Puy de Sancy, barrages, chateau, musée... Malheureusement le temps n'était pas du voyage, il pleuvait. Il a fallu modifier le programme. Néanmoins l'accueil en Auvergne fut agréable et la restauration excellente.

PIQUE-NIQUE DU 15 JUIN

Les Anciens Combattants et les membres du Club de l'Amitié de Champrond se sont retrouvés au Bois des Souches pour leur pique-nique. Agréable journée de détente.

MECHOUI DU 7 JUILLET

Toujours beaucoup de succès pour notre méchoui. Une centaine de personnes se sont retrouvées sur le terrain près de la salle polyvalente de Champrond. Bon repas. Très bonne ambiance.

LIBERATION DE CHAMPROND 15 AOUT :

Les Anciens Combattants ont commémoré la libération de Champrond au Monument aux Morts.

SORTIE A MEAUCE : 27 OCTOBRE

Près de 70 Anciens Combattants et Amis se sont retrouvés à l'Auberge GRAND'MAISON à Meaucé, où Madame MORIZE et sa fille nous ont aimablement accueilli. Nous avons apprécié les spécialités du Perche mais aussi l'excellent cochon grillé, tout en écoutant les histoires percheronnes. Madame MORIZE nous a retracé l'historique de cette région du Perche et aussi l'histoire du Gros Chêne. Ensuite danse ou promenade dans la ferme fortifiée.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies se sont déroulées au Thieulin. Messe en l'église du Thieulin et dépôt de gerbes au monument aux morts. Allocution de Mr Michel FILLETTE, Président des Anciens Combattants et de Mr LETERTRE, Maire du Thieulin. La cérémonie sera animée par les Tambours de Mr Gilles. Ensuite les Anciens Combattants ont rendu hommage aux morts dans les 5 communes. Tous les Anciens Combattants et amis se sont retrouvés pour le banquet à la salle des fêtes du Thieulin où Mr Bavek traiteur à Senonches nous avait préparé un très bon repas.

LOTO DU 17 NOVEMBRE

Une centaine de personnes sont venues jouer. De très beaux lots mais pas de résultat.



TENNIS CLUB CHAMPRONNAIS

Le bureau du Tennis Club Champronnais présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Une Assemblée Générale est prévue le **Samedi 22 Mars 1997 à 16 h** à la salle de réunions près de la Mairie.

L'ordre du jour portera sur les points critiques et sérieux que rencontre actuellement le Tennis Club Champronnais.

Ce court de tennis crée le 21 octobre 1989 par la volonté des habitants de Champrond, sportifs et sympathisants, fut une grande réussite et le 4 juillet 1990 on inscrivait 62 adhérents pour 90/91 et 68 pour 91/92 puis une légère baisse de fréquentation.

A noter l'importance des travaux d'entretien indispensables pour la conservation du court :

- Nouveau filet
- Réparation du coupe-vent coté Ouest après vandalisme d'origine indéterminée
- Traitement anti-mousses du court
- Desherbage des abords immédiats.

Je vous convie à venir nombreux à la réunion. Le bureau vous soumettra nos projets et nous comptons sur vos suggestions, cela, même avant la réunion. Pour tous renseignements, téléphonez au : 02 37 49 87 05

02 37 49 88 50

02 37 49 89 99

Sportivement vôtre, dans l'espoir de bien continuer l'activité du court de tennis de Champrond, grâce à vous. Merci

Emile SERRURIER



L'ASSOCIATION "CHAMPROND-EN-GÂTINE SPORT ET CULTURE"

L'Association "SPORT et CULTURE" a renouvelé son bureau lors de son Assemblée Générale du mois de Novembre. Ce bureau est désormais constitué de :

Véronique REAUD,	Présidente
Michèle MICHEL,	Vice-Présidente
Nicole CAILLARD,	Secrétaire
Eric LEGROS,	Secrétaire Adjoint
Claudine PAYSANT,	Trésorière
Fernand REAUD,	Trésorier Adjoint



Isabelle BESSON, Géraldine CAUCHETEUX, Roberto LE BRUN, Lucien PAYSANT Fabienne RAULT, Christian TEYSSÉDRE, Daniel VIDAL, Brigitte WARDAVOIR, complètent le Conseil d'Administration. Bien que n'en faisant plus partie Micheline et Hubert GUILLEMET ont accepté de continuer à s'occuper des randonnées pédestres. Tous, nous souhaitons poursuivre le travail des équipes précédentes et reconduire les activités que vous avez le plus appréciées, telles les randonnées pédestres, et les dîners à thèmes, et aussi, bien sûr, vous proposer de nouvelles activités dont nous espérons qu'elles répondront à vos souhaits.

Parmi celles-ci un SUPER LOTO doté de lots superbes (Karcher, vélo VTT, Week end "Princier" à Paris pour deux personnes) et nombreux, une soirée Karaoké à l'occasion du carnaval, une journée plein air couplant promenade VTT, randonnée pédestre et un pique-nique organisée en liaison avec l'Association OBJECT'IPH NATURE de St Eliph, une sortie Opéra au Grand Théâtre de Tours, l'organisation d'un atelier Couture de costumes de Théâtre et soirées déguisées (sous la direction de Roberto LE BRUN et Nicole CAILLARD) dont nous espérons qu'il permettra dans les mois qui viennent aux adhérents ou non adhérents de louer des costumes (enfants et adultes), une grande soirée SPECIAL HALLOWEEN (sur laquelle pour le moment le mystère, bien sûr, reste entier!) etc...

Cette Association, vous le savez, est LA VOTRE, et existe pour vous et par vous. Elle est ouverte à vos suggestions et à vos critiques et votre carte d'adhérent (toujours au tarif de 60Frs pour les adultes et de 30Frs pour les enfants) vous permettra d'être tenu au courant en priorité de toutes ses activités et de bénéficier de conditions préférentielles.

Si vous n'avez pas encore adhéré ou renouvelé votre adhésion, faites-le donc sans tarder soit auprès de Claudine PAYSANT (Trésorière) soit auprès de Nicole CAILLARD (Secrétaire) ou encore de Mme FILLETTE (Epicerie) de Mme PIPEREAU (Boucherie) ou de Mr CLEMENT (Coiffeur), qui détiennent un "stock" de cartes.

Pour terminer quelques mots sur les activités du "Petit Théâtre" (qui se porte bien, merci !) : En 1996 le nombre de participants a atteint le chiffre impressionnant de 30 personnes (dont 10 enfants).

Un premier groupe a présenté au mois de juin, une soirée comprenant deux pièces en un acte et cinq piécettes. Les deux pièces ont été rejouées à la Loupe pour la maison de retraite.

Le deuxième groupe a présenté une comédie musicale en novembre et l'a rejouée pour l'école du Mesnil Thomas, en décembre.

L'année 1997 a démarré avec 37 personnes dont 21 jeunes et le travail a repris pour deux représentations, une en Mai et l'autre en Octobre

..... /

Afin de vous donner l'envie de nous rejoindre au plus vite si ce n'est déjà fait, voici la liste des activités prévues au cours des prochains mois:

Samedi 1er Février 1997 - Soirée Carnaval - Karaoké

Dimanche 2 Février 1997 - Sortie V.T.T

Samedi 5 Avril 1997 - Concert exceptionnel par l'Ensemble de Chambre
de l'Academy-OF-SAINT-MARTIN-IN-THE-FIELDS

Dimanche 20 Avril 1997 - Salon Art et Artisanat

Jeudi 1er Mai 1997 - Sortie vélo et randonnée pédestre (Pique-Nique)

Dimanche 11 Mai 1997 - Sortie Opéra au Grand Théâtre de Tours "FAUST" de Gounod

Samedi 24 Mai 1997 - Théâtre

Samedi 7 Juin 1997 - Concert dans le cadre du Printemps musical du Perche par
Jean-Patrice BROSSE et le concerto ROCCOCO .
Programme MOZART , BOCCHERINI

Dimanche 29 Juin 1997 - Kermesse - Vide Grenier

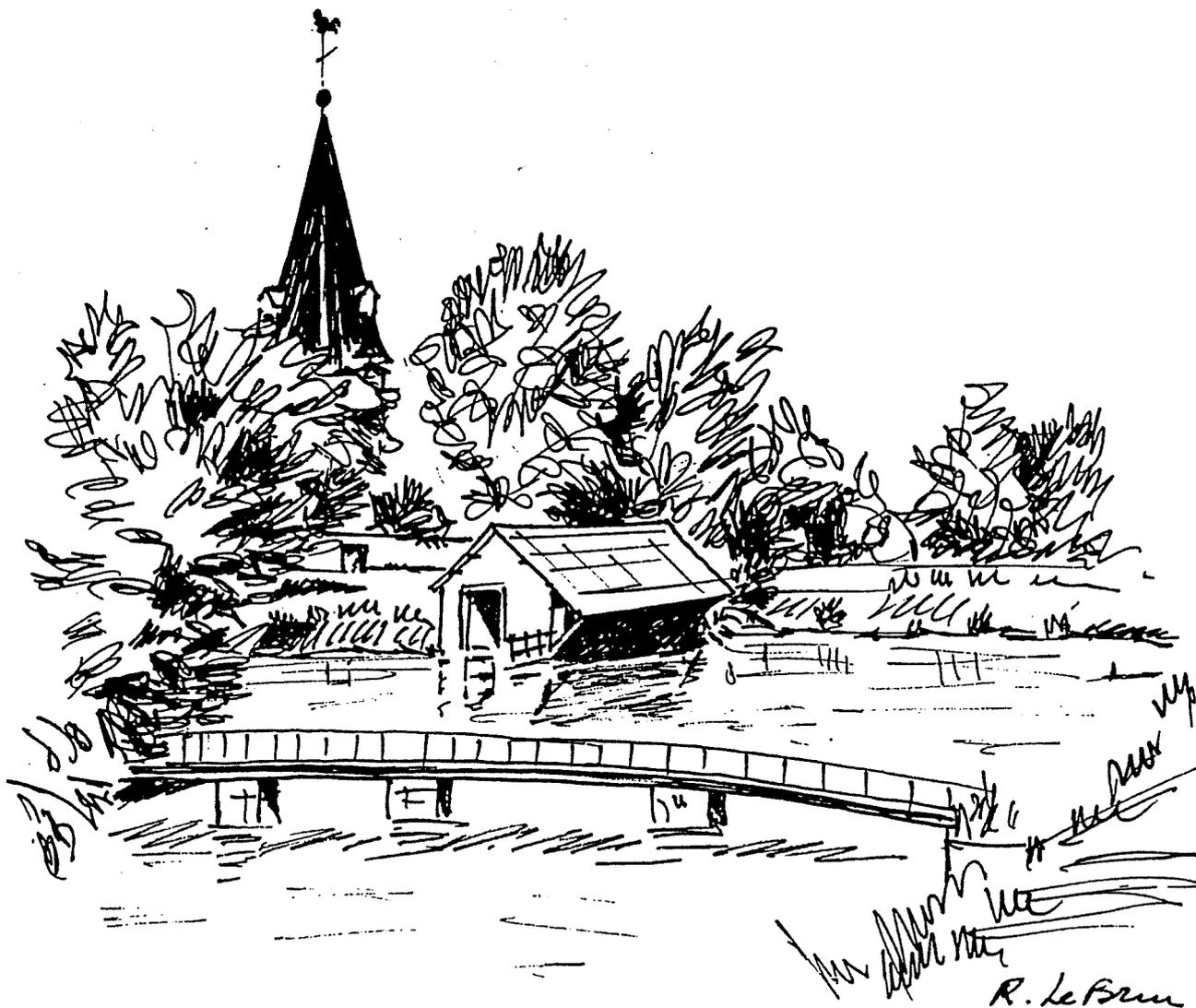
Dimanche 7 Septembre 1997 - Randonnée Pédestre

Samedi 31 Octobre 1997 - Soirée Halloween

Alors, à TRES BIENTOT !

La Présidente

Véronique REAUD



LA SOCIETE DE PECHE

La Société de Pêche vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

1996 a été une bonne saison pour la Société ainsi que pour les pêcheurs. Le concours du mois de juin a réuni 46 pêcheurs, soit 19 de plus que la saison passée. La vente des cartes, elle aussi a été en progression cette année et toujours les deux lâchers de truites qui attirent les passionnés de salmonidés.

Malheureusement, il faut aussi parler de la pollution, qui est venue gâcher la fin de la saison. Il n'est jamais agréable de constater des hydrocarbures dans des eaux poissonneuses, il faut subir. Il est donc logique et les pêcheurs le comprendront que la Société de Pêche ne puisse procéder au réempoissonnement du Panama cette année. Par contre les pêcheurs, qui voudront soutenir les efforts effectués par le bureau cette année encore pourront pêcher à Beurepaire.

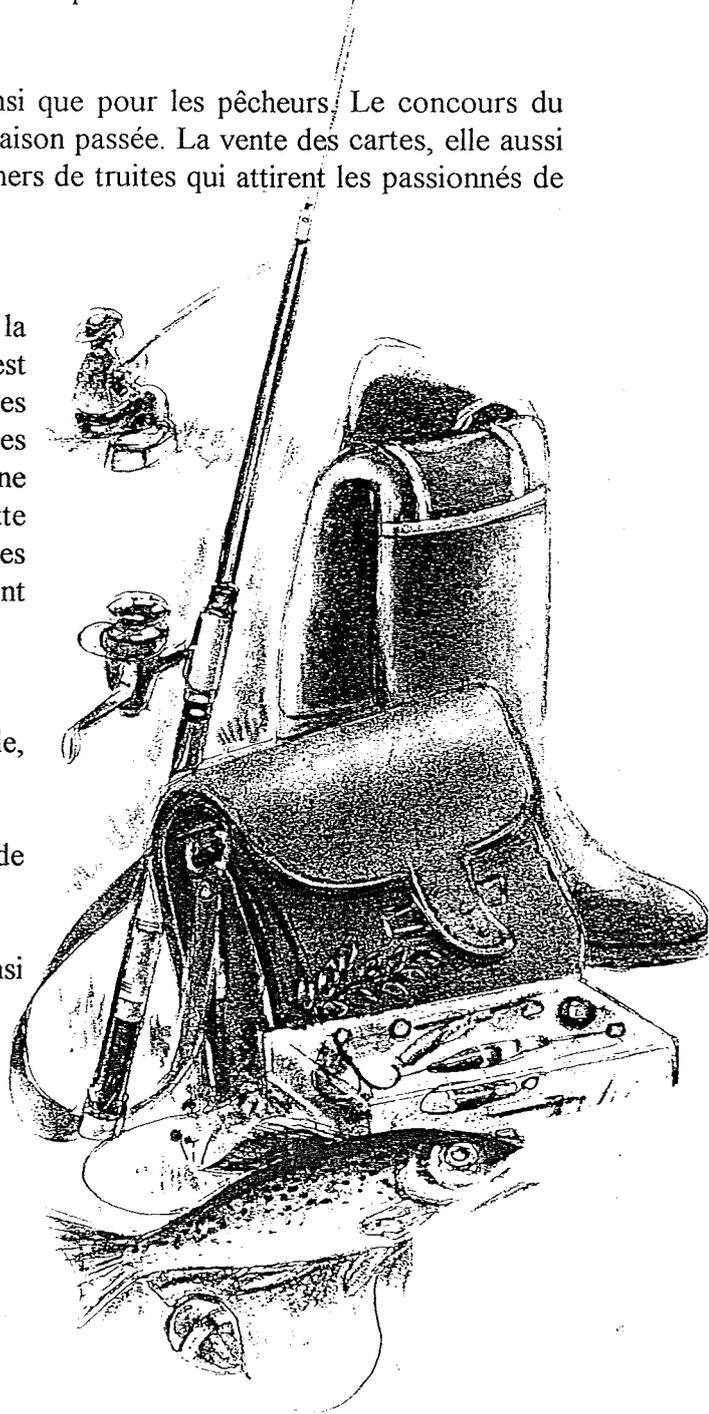
Le prix de la carte sera fixé à l'assemblée générale, qui aura lieu en février.

Nous remercions les bénévoles et les jeunes de Champrond pour leurs efforts de sauvetage des poissons.

Merci à la Mairie pour la subvention attribuée ainsi que pour les travaux de réfection des rives du Panama.

Merci à tous et Patience !

Le Bureau



Nathurix HA
1730 - ?
Anne PERCHE

Nathurix H.
1758 - 1819
Simone Dejezt
1770 - 1842

J. Gerome H.
- 1811 -

N. Anne H.
1790 -
Jaeg. Sajot

N. Adelaide H.
1793 - 1866
J. B. Cassinard

Nathurix H.
1798 - 1856
Marie Anne Piau
1805 - 1883

Amandine H.
1831 -
Religieuse

Nathurix H.
1834 - 1905
Louise Guiller
1835 - 1929

Louis Jules H.
1837 - 1905
Prudence Debray
1842 - 1905

X
Louise H.
1857 - 19..
Ernest Lesieur

L. Poustaut H.
1857 - 1925
N. Aimable Savouir
1880 - 1948

Roger H.
1901 - 1981
A. de COPPEVILLE
1910 -

Narcet H
1904 -
Simone Lepost
1910 -

N. Françoise H.
1942 -
Pierre Poitier

Jean H.
1931 -
Eliane Lague
1934 -

Jessie H.
1938 -
Claude Permon
1936 -

Isabelle Poitier
1971 -
Bruno Roupat

Francois P.
1974 -

Philippe H.
1958 -
Nadine Costo

Francois H.
1961 -
N. L. Jodeau

Laurance Germon
1964 -
H. Joseph

Nylene H.
1989 -

Laurance H
1995 -

Roline H.
1994 -

Audrey
1993 -

Clac
1937
France

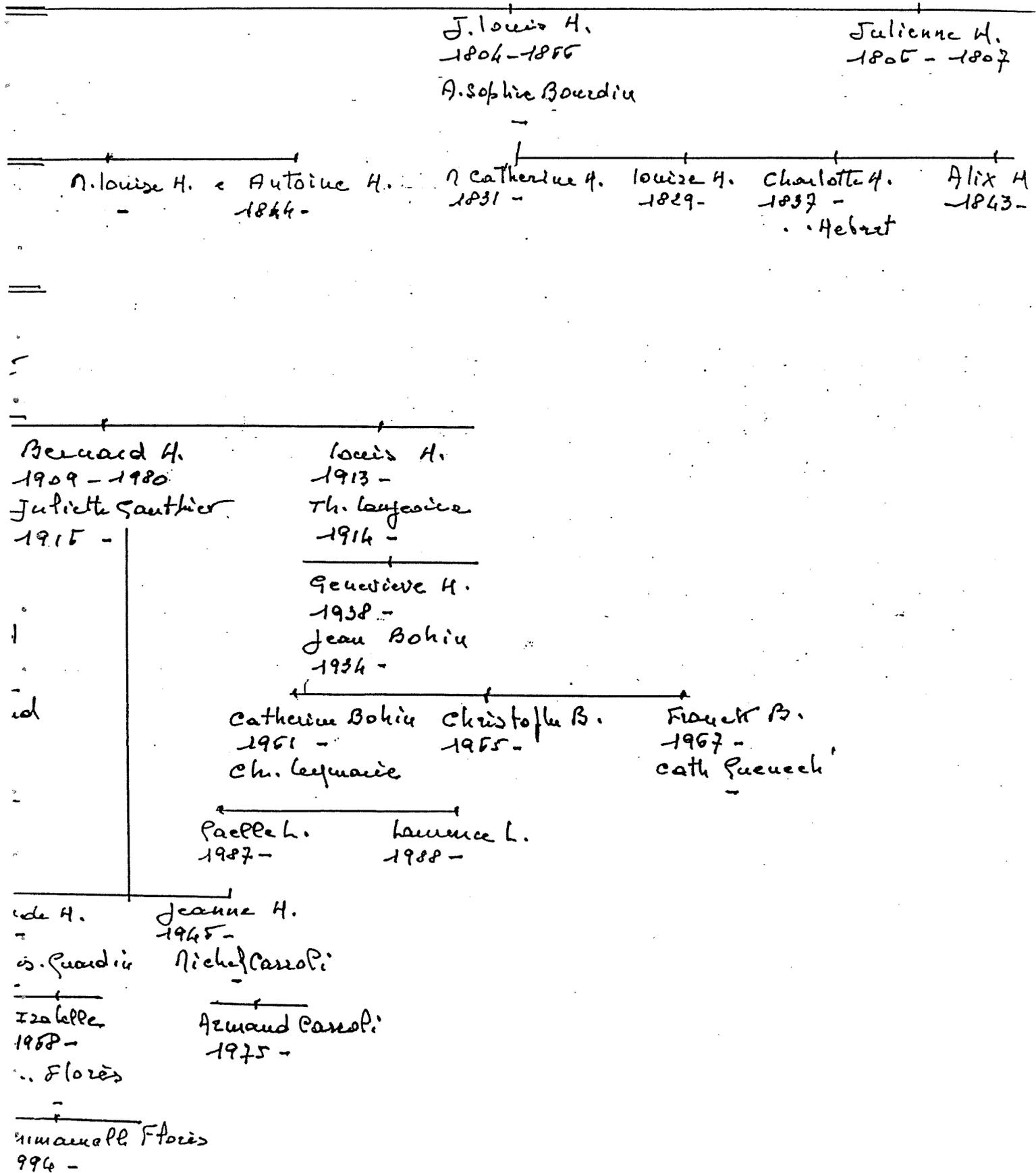
Eric H.
1964 -
Nayn Norman

Pauline H.
1995 -

E.
1

UNE DES PLUS ANCIENNES FAMILLES DE LA COMMUNE

FAMILLE HARDY



CONSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER

Pour la grande majorité des personnes, lorsqu'elles longent une surface boisée, la définition est : c'est un bois, c'est une forêt. Un forestier dira : c'est un taillis, un taillis sous futaie, une futaie.

Pour le forestier, il y a donc trois façons de décrire et de gérer ces surfaces boisées appelées régimes.

Pour faciliter la compréhension, je vais définir un petit lexique.

- Régime : façon de gérer une parcelle
- Taillis : rejets issus de souches (ensouchement)
- Futaie régulière : arbre issus de franc-pied (semis ou plantation) quelque soit l'âge mais d'âge sensiblement égal.
- Futaie irrégulière : idem mais composée d'arbres d'âges très différents.
- Taillis sous futaie : mélange d'ensouchement avec rejets et arbres de franc-pied.
- Révolution : Nombre d'année séparant les coupes
 - * Taillis : 14 à 30 ans
 - * Taillis sous futaie : 14 à 30 ans généralement
 - * Futaie : 150 à 200 ans (durée entre régénération et durée définitive (coupe rase)
- Baliveau : arbre de l'âge de la révolution de la coupe de taillis : 14 à 30 ans.
- Moderne : arbre de 2 âges : 28 à 60 ans
- Ancien : arbre de 3 âges : 42 à 90 ans
- Bi-ancien : arbre de 4 âges : 56 à 120 ans
- Vieille écorce : arbre de 5 âges : 70 à 150 ans

Chaque parcelle forestière a donc une gestion particulière que nous appelons régime forestier de la parcelle.

1) Régime du taillis :

Le taillis est constitué de brins, qui poussent sur souches, il s'agit généralement de charme, bouleau, chataignier, accacias, hêtre, chêne, frêne.

La durée entre chaque coupe de rejets est de 15 à 30 ans. La production en billons ou en stères peut être de 150 à 300 stères suivant le potentiel du sol et l'ensouchement. Bois de chauffage, billons d'industrie (fibre, cellulose, piquets de clôture).

2) Régime de la futaie :

Les brins sont pour chacun issus de francs-pieds (semis ou plantation). Pour simplifier, je dirais que la parcelle passe par différents stades. Les plus importants sont : la régénération (semis), le gaulis, le perchis. A ces stades, il est nécessaire de nettoyer, dégager, aérer, supprimer aussi ce que l'on appelle les loups (brins indésirables ou mal formés) ensuite les éclaircies permettent de sélectionner, de répartir sur la surface et de donner de la croissance. La révolution, dans ce cas peut durer 150 à 200 ans. Les forestiers définissent les passages des coupes, c'est à dire les éclaircies pour arriver à la phase finale la plus importante, qui sera la coupe d'ensemencement, la récolte totale des arbres et ensuite le cycle recommencera.

Cette façon de gérer est issue de la Grande Réforme des Eaux et Forêts en 1669 dite Réforme de Colbert. Les grandes futaies de nos plus belles forêts : Tronçais (Allier), Jupelles-Berré (Sarthe), Bellême-Réno (Orne) sont les fruits de cette gestion.

Les grande futaies vivent et ne sont pas éternelles. Pour qu'elles se développent et se reconstituent, il faut accepter les coupes d'éclaircies (sélection), les coupes définitives (rases) pour que le cycle continue et que la production existe en fournissant de la matière et des emplois.

3) Régime du taillis sous futaie :

Dans les forêts de notre région, excepté Montécôt, c'est le régime, que nous rencontrons le plus souvent.

Comme son nom l'indique, c'est le mélange du taillis et de la futaie (ensouchement, francs-pieds); c'est à dire que nous avons de plus grands arbres avec au-dessous et dans les trouées du taillis.

Pour ne pas trop compliquer, je dirai que c'est un régime qui, bien que paraissant naturel et facile, est un régime instable. L'un des éléments risque toujours de prendre le dessus sur l'autre. Le grand avantage est pour la faune. Chambord est géré en taillis sous futaie et inscrit au patrimoine mondial.

Les bois et forêts du Marquis d'Aligre jusque dans les années 1927 ont été gérés en taillis sous futaie. Les passages des coupes (les ordinaire) des "grands livres des gardes" de l'époque se renouvelaient tous les 14 ans. A chaque passage, la méthode était la suivante :

Inventaire et mise en réserve si leur nombre le permettait à l'hectare :

- 60 à 100 baliveaux*
- 30 modernes*
- 15 anciens*
- 4 bi-anciens*
- 2 vieilles écorces*

Tout le taillis était exploité en coupe rase (à blanc étoc) et un certain nombre d'arbres de la réserve précédente marqués en abandon (en fonction de leur qualité, de leurs vies, ou de la concurrence par rapport aux autres arbres. C'est à dire marqués de la hâche du Domaine appelé marteau.

Pour cette raison on disait que la coupe était martelée et marquée aux initiales du Domaine.

A partir de 1927, la révolution des coupes est passée à 30 ans (révolution courte équivaut à un appauvrissement du sol, révolution trop longue à la mort de l'ensouchement) pour améliorer la qualité du sol et la qualité des réserves.

En regardant les lieux-dits de la Commune, nous remarquons les noms : Les Ventes, Les Petites Ventes, Les Grandes Ventes.

Chaque année, en octobre, novembre, les coupes de taillis sur pied étaient vendues aux lieux-dits : "Les Ventes" ou "Les Petites Ventes" aux acheteurs de la région qui les exploitaient durant l'hiver. Les grumes sur pied étaient vendues aux "Grandes Ventes".

Un grand nombre des habitants de Champrond travaillait en forêt. Il y avait les gardes (chasse et coupes de bois) jusqu'à 5 pour le Domaine du Bois Landry avec les lieux-dits : La Garenne, Les Petites Ventes, l'Enfer, Les Champeaux, La Graiserie. Chaque maison avait au petit bordage quelques hectares de terre pour l'élevage de deux ou trois vaches et autres animaux. Il y avait le personnel d'entretien des routes, allées et fossés. Des coupes de stères et de grumes.

Des façonnages de bois divers : les balais, les fagots, les cercles à tonneaux. Les écorces pour le tan (tannage des cuirs), la charbonnette et le bois de jour pour les boulangers, les briquetiers et les tuiliers, les stères de chauffage pour les foyers, les pieux pour les clôtures, les mines de fer ou de charbon, les grumes pour les tonneaux (bois fendus dans le fil), les billons à lattes pour les toitures, les traverses de chemin de fer et bois d'appareil pour les compagnies avant la SNCF.

Notre famille était le principal créosoteur et fournisseur français. Les sciages pour l'ébénisterie et la menuiserie.

Il y avait aussi les conducteurs et les charretiers pour les débardages avec les fardiers et les chariots de livraison.

Les renseignements, que j'ai pu obtenir semblent me confirmer que dans la première moitié du 20ème Siècle, il y a eu jusqu'à 150 personnes qui travaillaient en forêt d'une façon saisonnière. Il venait même chaque année des saisonniers de Bretagne. Je ne sais si la recherche est possible mais il serait intéressant pour la commune de le vérifier. Par contre, je suis sûr qu'il y avait des épiceries, café-tabac autour du Domaine du Bois Landry : une à l'Enfer (famille Morin), une aux Champeaux, ce qui apportait beaucoup de vie à nos hameaux.

J'allais oublier la réglementation actuelle des bois. Les bois et forêts de plus de 25 ha de surface sont soumis à un plan simple de gestion, c'est à dire que le propriétaire doit faire agréer par le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) un plan simple de gestion, qui prévoit la régime de gestion de la forêt, le programme des coupes, les interventions, les entretiens pour une période d'au moins 10 ans allant jusqu'à 30 ans. Notre département dépend du C.R.P.F. de la région Centre à Orléans.

Aucune parcelle boisée ne peut recevoir un permis de construire.

De plus la loi du 6 août 1964 interdit à tout propriétaire forestier d'exploiter plus de 50 % du volume existant sur la parcelle.

Il est certainement fort regrettable que la loi ne soit pas toujours respectée. Pour les grands massifs, on constate qu'elle est généralement respectée, ce qui est rassurant pour tous.

Patrick MONTHUIR



HISTOIRE d'après les études de Mr CLAISE et les dires de Mr GRANGER

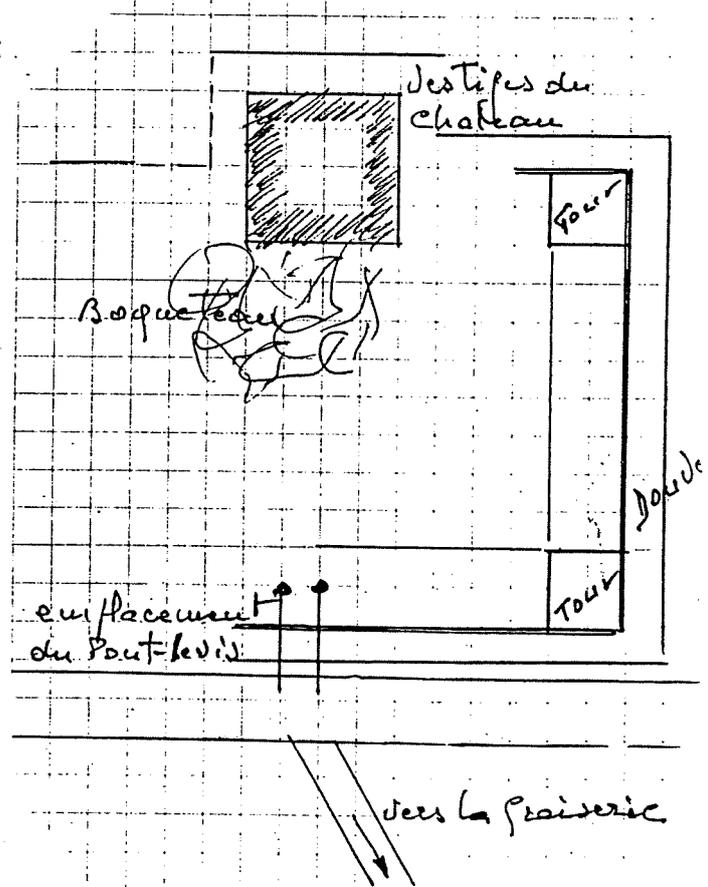
C'est vers l'an 1000 que CHAMP ROND EN GASTINES est cité pour la première fois dans un écrit. Ce hameau dépendait alors des Seigneurs de Friaize, puis des Comtes de Chartres, puis en 1308 d'Enguerrand de Marigny, puis en 1315 des Ducs d'Alençon.

Champrond passe ensuite entre des mains anglaises de 1355 à 1360 et de 1435 à 1449. En 1525, c'est François 1er qui détient les terres de Champrond et Alençon avant de les remettre au Duc de Vendôme puis à la reine de Navarre et à Henri IV et c'est ce dernier qui décime nos forêts pour remplir ses coffres. Puis viennent le sire de Vauloger, Sully et sa descendance de 1624 à 1820.

C'est pendant cette période et particulièrement en l'an 1600 qu'un prêche protestant s'installe au château de Bois Landry. En fait, il s'agit d'un petit castel dont on voit encore les vestiges au milieu de la grand'cour de la ferme actuelle (appartenant à la famille Granger) noyés dans un boqueteau.

De cette construction seigneuriale partaient 6 ou 8 allées de châtaigniers en disposition d'étoile dont certaines sont encore aujourd'hui visibles tel :

- vers la Blaignerie et la Housserie
- vers Bois Landry Beaudoux et le Libéra
- vers le rond Stéphanie, Villesaison jusqu'à la Fourrière
- vers les 4 sapins, l'Orgerie et le Bois Brémont
- vers l'Enfer
- vers les Cornets, les Usages et Cayennes



Ce petit castel, en fait un donjon, formait un carré de 15 m de côté environ, qui si l'on considère l'importance des embases pouvait atteindre 8 à 10 m de hauteur.

Certains des hameaux entourant Champrond ont des origines très anciennes :

- en 1218 on a connaissance d'une famille noble du nom de Beurepaire
- en 1467 Le Bois Landry est cité comme dépendant alors de Frétigny.
- en 1554 Les deux HUBERT, baillis de Nogent font construire le hameau ainsi dénommé
- en 1579 on parle de Villemaigre
- en 1639 on parle de Maillebois et de Beauvais
- en 1684 on parle de la Garenne.

Dès 1039, on a connaissance de CHAMPROND qui tire son nom de sa création : un rendez-vous de chasse perdu dans l'immense forêt du Perche donne naissance à une toute petite agglomération de charbonniers qui essartent un coin de bois puis une vaste clairière à peu près circulaire : le CHAMP ROND mais assez isolée : la GATINE (du latin Gastina) ou "verrière" de taillis et futaies.

Deux voies romaines passent à proximité :

- DREUX-CHARTRES-TOURS-BOURGES qui passe à 2 km au sud au chemin Ferré près de la Graiserie
- CHARTRES-RENNES à 4 km au Nord qui passe au rond d'Aligre près de l'étang de l'Aigle.

En 1039 donc, Geoffroy, Comte du Perche donne l'église de Champrond aux moines de Saint Denis dont l'abbaye vient d'être créée. Eglise dont les premiers curés furent entre autres :

- Guillaume en 1198
- Chauvel en 1365
- Boudequin en 1521
- Cordier en 1595 etc...

Cette église, en fait une simple nef (avec un pignon percé d'une porte double) dominée par un clocher en son centre fut agrandie en 1552. Sept inhumations y eurent lieu :

- en 1562 : le Seigneur de Beauvais et l'Abbé Chollet
- en 1663 : le Révérend Père Ch. de Jouy, prêcheur
- en 1686 : l'escuyer J. de Pré
- en 1712 : l'Abbé E. Griset
- en 1724 : Messire L. de Brémont, curé
- en 1743 : Maître F. Ferrière, curé



A la Révolution, l'église devint atelier à salpêtre et démantelée et saccagée. Pendant plus de 80 ans, les conseils communaux s'interrogent tout en faisant de légers travaux de conservation, jusqu'en 1864 où un nouveau clocher-tour avec horloge fut édifiée.

A l'origine, comme de coutume dans nombre de villages, le cimetière entourait l'église (de très nombreux exemples subsistent encore tels : Montireau, Saint Eliph, Friaize, Le Thieulin etc...). C'est en 1860, qu'il fut transféré à la sortie Nord-Ouest du village près de la route menant à La Loupe.

Vers 1875, divers puits furent forés, soit pour la distribution d'eau soit pour la constitution de mares telle celle de Beurepaire auprès de laquelle il fallu creuser un puit de plus de 60 mètres pour trouver l'eau.

Vers cette date aussi s'ouvrit le chemin de la Grèserie vers le Thieulin.

COMMENT METTRE EN ECHEC LES CAMBRIOLEURS

Vous vous apprêtez à quitter votre domicile, votre résidence secondaire, votre magasin etc..., voici quelques conseils pratiques pour vous éviter d'être cambriolé ou pour faciliter la recherche des objets qui pourraient vous être dérobés en votre absence.

I - COMMENT EVITER LES CAMBRIOLAGES ?

Avant votre départ :

- Ne stationnez pas votre caravane devant votre domicile.
- N'affichez pas sur votre porte d'entrée vos dates d'absence même si vous avez une clientèle à satisfaire.
- N'enregistrez pas d'informations relatives à vos dates d'absence sur votre répondeur téléphonique.
- Faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence.
- Ne laissez pas à la portée des malfaiteurs tous objets qui pourraient leur permettre de pénétrer chez vous par effraction (tournevis - barres métalliques - pied de biche - outils de jardinage) ou pour escalade (échelle).
- Ne faites pas savoir dans les lieux publics que vous allez vous absenter.
- Laissez vos clefs à un voisin.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile et laissez lui vos coordonnées pour vous joindre.

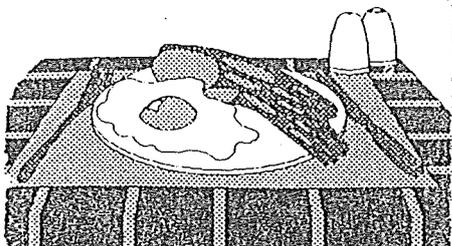
Pendant votre absence :

- Faites relever votre boîte aux lettres régulièrement.
- Faites ouvrir quotidiennement vos volets par la personne qui détient vos clefs pour faire croire à une présence.

II - SI VOUS DEVIEZ MALGRE TOUT ETRE CAMBRIOLE COMMENT EVITER UN PREJUDICE TROP IMPORTANT ET FACILITER LA RECHERCHE DES OBJETS DEROBES ?

- Relisez bien les closes de votre contrat d'assurance concernant le vol et veillez à les respecter scrupuleusement pour être dédommagé en cas de sinistre.
- Ne conservez aucune valeur (numéraires, chèques, cartes bancaires, bijoux...) à votre domicile, déposez les plutôt dans un coffre.
- Photographiez tous vos objets et meubles de valeur. Notez soigneusement leurs particularités et n'hésitez pas à les marquer de façon discrète pour être en mesure de les reconnaître. Ne laissez pas vos photographies chez vous mais, déposez les dans un coffre ou chez une tierce personne de confiance.
- Si vous avez des massifs de fleurs sous vos fenêtres et des allées sablonneuses dans votre jardin, ratissez les au moment de votre départ.
- Disposez à l'intérieur de votre demeure derrière chaque issue (portes et fenêtres) des feuilles de journaux sur le sol. Elles permettront peut-être de relever des traces.
- Enfin faites disparaître à l'aide d'un chiffon toute empreinte sur les poignées et objets pouvant être manipulés par les malfaiteurs.

Nous espérons que ces quelques conseils
vous éviteront bien des désagréments à votre
retour.



LA CANTINE DE L'ECOLE

Voici, donc une nouvelle année de passée dans notre cantine.

Nous avons vu partir avec un peu de tristesse les plus grands pour un nouvel horizon et accueilli avec beaucoup de joie les nouveaux : Laura, Elisa, Ophélie, Amélie, Mélodie, Gérald et les quatre petits du cours préparatoire venant de Montlondon.

Il a été servi environ 4250 repas au cours de l'année scolaire, repas que j'ai eu à coeur d'équilibrer au mieux tout en variant les goûts et les saveurs.

Il faut dire qu'avec l'équipe enseignante Eric, Patricia et Olivia en ce moment, nous formons une équipe solide et très unie.

En effet, la cantine s'intègre entièrement à l'école et remplie, elle aussi, en plus des estomacs! une fonction éducative. Je tiens donc toujours, en plus des menus classiques à faire découvrir et apprécier aux enfants des plats différents de ceux de la maison.

C'est une ouverture sur l'extérieur très bénéfique et le bon appétit des enfants de notre petite école communale me conforte dans cette idée.

Cette année, en plus des anniversaires que nous n'oublions jamais de fêter, j'ai proposé aux enfants d'inviter leurs parents pour un super repas de Noël. La proposition a été très concluante puisque nous nous sommes retrouvés le 19 décembre à soixante-quinze ! Les enfants étaient très surpris de la bûche au chocolat que je leur avais confectionné, elle mesurait 2 mètres 80. Les enfants ravis ont terminé le repas en chansons et c'est en souhaitant le renouvellement de cette opération que tout le monde s'est quitté.

Rendez-vous est donc déjà pris avec petits et grands pour l'année prochaine.

Je vous dis donc à bientôt avec bien sûr de nouvelles idées.



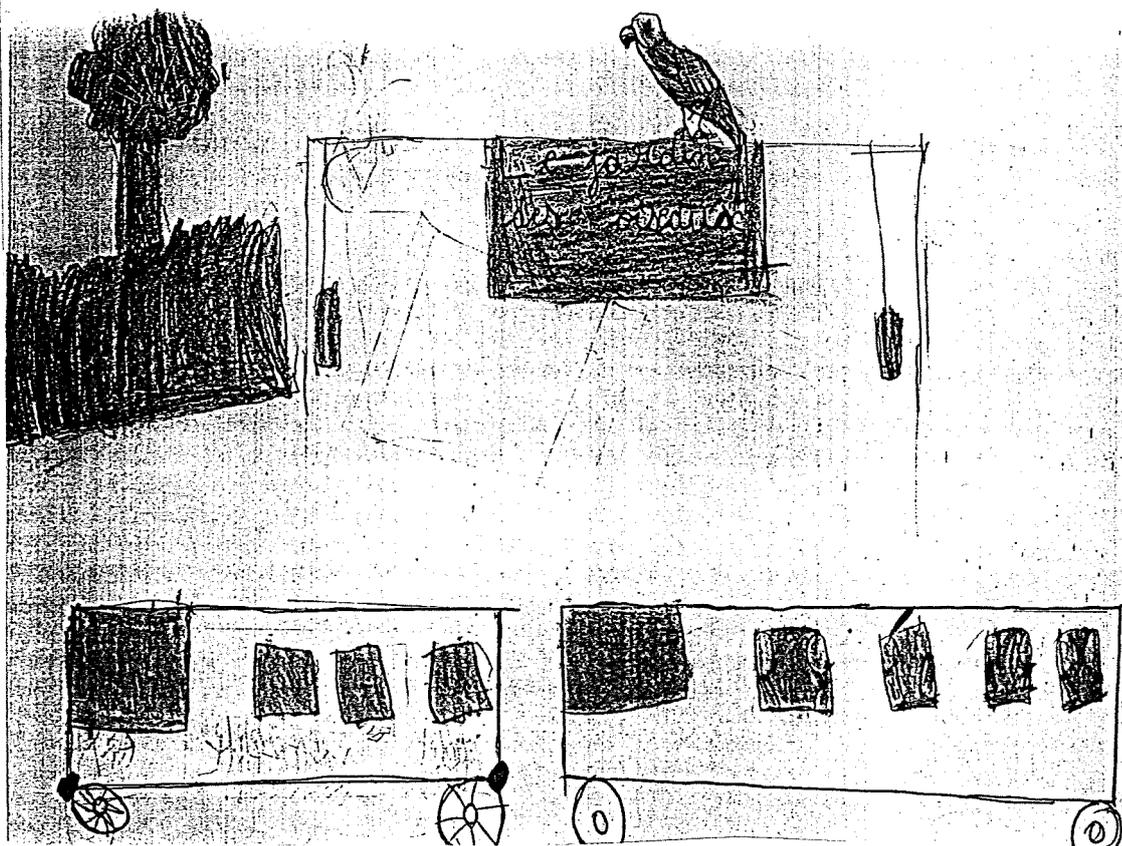
Françoise BOYERE



Nos voyages de fin d'année CP-CE1

95-96

L'année dernière pour la fin de l'année scolaire nous avons fait 2 voyages, l'un à côté du Mans et l'autre à Choisy, Près du Mans, nous sommes allés visiter un parc d'oiseaux, Nous avons vu un perroquet rouge qui savait dire cacahuète, des oies bernaches. Il y avait aussi toute une famille de paons. Nous avons vu de belles cigognes. Nous avons appris que l'émeu court aussi vite qu'une mobylette, que le hibou peut attraper un renard. Nous avons vu de très beaux cygnes noirs.



Le Jardin des oiseaux

1996 : une année bien remplie pour les enfants de l'école.

Depuis l'année passée , notre petite école a pris un rythme qui lui est propre, où alterne ses activités traditionnelles qui ont pour but de faire de nos enfants , dans la mesure du possible , des adultes à la tête bien pleine , citoyens du prochain millénaire et des activités qui ouvrent leur vision sur le monde extérieur . Ainsi deux à trois fois dans l'année , nous assistons à des concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France , nous participons à des rencontres sportives , avec d'autres écoles du canton . Dans la première moitié de l'année , les deux classes ont assisté à la projection d'un très beau film , " le maître des éléphants " au cinéma de Nogent le Rotrou. La classe des CP-CE1 a également visité un moulin de Beauce au Bois de Feugères .

Pour les CE2-CM1-CM2 , le grand projet a été le voyage en Angleterre , préparé depuis le mois d'octobre 1995 , il a fallu faire coïncider les désirs de chacun et les finances de la coopérative scolaire , nous avons pris contact avec de nombreux organismes , et finalement c'est un projet de voyage de trois jours qui a finalement été réalisé , mais qui mieux que les enfants pourraient vous raconter ce voyage.

"Nous sommes partis de Champrond à 6h08 après avoir dit au revoir à nos parents " raconte Marie étonnée de s'être levée si tôt.

"Quand nous sommes arrivé à Calais , nous sommes montés dans le ferry avec le car ,nous avons déjeuné dans le ferry et nous avons vu un clown qui gonflait des ballons sous forme de chiens ,de fleurs ou encore de papillons et de chats . Le ferry a mis à peu près une heure pour traverser la Manche." Laëtitia "

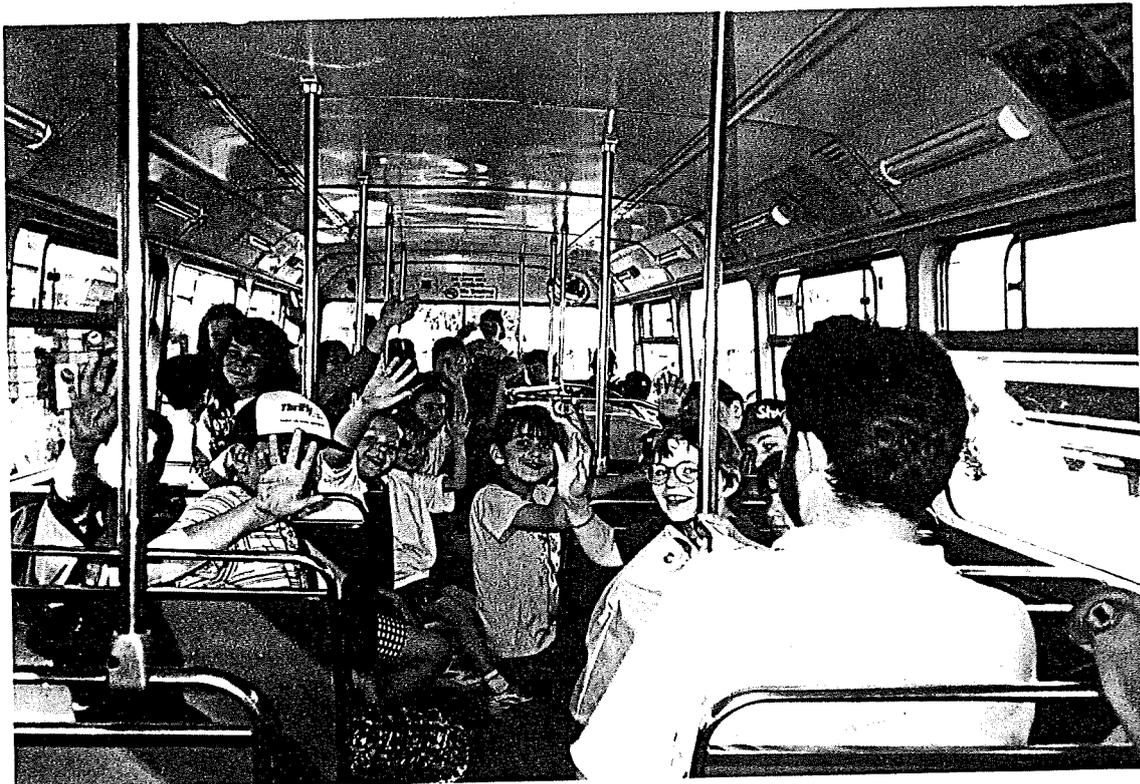


"Avec Eric , nous avons visité Londres , Big Ben , Tower Bridge , nous avons voyagé dans un bus anglais " (voir notre photo) Nicolas.

Nous ne pourrions pas vous parler de ce voyage sans reprendre des extraits d'un article écrit par Sébastien dont c'était la dernière année à l'école en ce mois de juin 1996 , article qui est paru dans l'INFO-CANARD le journal des écoles de Montlandon et Champrond en Gâtine au mois d'octobre . Ce texte écrit dans la semaine qui a suivi notre voyage est un très bon témoignage de ce que nous avons vécu.

"Arrivé à Douvres , le ferry s'est ouvert par la coque avant et nous avons patienté à la douane avant de pouvoir quitter le port . Nous avons ensuite pris la route de Canterbury , une fois arrivés, un guide est monté dans le car et nous a donné des détails sur la ville. Nous nous sommes garés sur un parking , et nous avons échangé notre argent français contre des livres anglaises. Une livre était égale à 8,46F , nous sommes ensuite partis visiter la cathédrale de Canterbury. A l'intérieur , nous avons vu des sculptures , des statues des bougies , des gravures , des fresques et des vitraux. Ensuite , nous sommes partis pour Londres , nous avons cherché l' auberge de jeunesse où nous devions manger et dormir et une fois arrivés le maître nous a fait sortir du car et nous a réparti en groupes. J'étais avec Yohan , Jérôme , Nicolas , Jonathan et Maximilien. Nous avons visité l'auberge après nous être installés , puis nous avons mangé et nous nous sommes couchés .

Le lendemain après le petit déjeuner , nous avons marché jusqu'à la Tour de Londres , nous devions voir la Tour de Londres , mais il y avait trop de monde , donc nous avons fait demi-tour pour aller à Buckingham Palace . Sur le trajet , nous avons vu Big Ben et le chauffeur , nous a expliqué que tous les cinq ans , les toits et les sculptures étaient rénovés avec des feuilles d'or.



A Buckingham Palace , nous avons vu la relève de la garde , les gardes sont habillés de pantalon bleu marine avec une ligne blanche , d'une veste rouge et d'un chapeau très haut recouvert de fourrure noire. Nous sommes ensuite partis pique-niquer à Green Park , nous avons un sandwich , des chips , une pomme et un jus d'orange. Nous sommes allés ensuite à Trafalgar Square (une grande place de Londres où il y a la statue de l'amiral Nelson).

Nous avons ensuite pris le métro pour aller au British Museum , nous sommes descendus à la station Russell square et pour sortir nous avons dû monter 175 marches.

Nous avons rendez-vous avec le chauffeur de car mais comme nous ne l'avons pas vu , nous sommes donc repartis jusqu'à un arrêt de bus , un bus est arrivé et le maître a parlé avec le chauffeur et celui-ci a dit qu'il fallait prendre le bus numéro 1 à un autre arrêt.

Nous sommes montés à l'étage , nous avons traversé la Tamise , ensuite nous avons dû changer de bus et nous sommes encore montés au premier étage et le conducteur , nous a déposé devant l'auberge de jeunesse et il ne nous a pas fait payer , alors , nous l'avons remercié en Anglais. Le soir dans notre chambre , après avoir mangé et après nous



Les fameux bus de Londres

être douchés nous avons joué aux cartes dans la chambre. et nous nous sommes endormis.

Le lendemain , nous avons été prendre notre petit déjeuner au self-service , nous avons le choix entre de la crème blanche sucrée , de l'orange , du bacon , des haricots blancs , du poisson etc...

Ensuite , nous avons rangé nos affaires puis nous avons rendu les clés des chambres. Puis , nous sommes allés à la Tour de Londres , nous nous sommes divisés en groupes , à l'entrée les gardes ont passé les sacs au scanner et nous sommes entrés dans une pièce où nous y avons vu un film sur le couronnement de la Reine Elisabeth II , il y avait des couronnes d'or et de diamants , des bagues , des cuillères et des grands plateaux. Puis nous avons été voir la salle des tortures , puis les armures , en sortant nous avons vu des canons et un petit jardin où il y a les corneilles de la Reine.

Ensuite nous avons repris le car pour aller pique-niquer hors de Londres , nous avons mis au moins une heure pour sortir de la ville , puis nous avons trouvé un endroit où il y avait des jeux , mais c'était payant , alors nous avons mangé tout de suite. Quand nous avons eu fini , nous avons été aux toilettes , nous sommes remontés dans le car et nous sommes repartis vers Douvres pour prendre le ferry. Nous avons attendu pour monter dans le bateau car il y avait beaucoup de cars et de camions , ensuite nous sommes montés dans le ferry et nous avons pu descendre du car pour visiter ce ferry qui était plus grand que celui que nous avions à l'aller .Après la traversée , nous nous sommes regroupés pour rejoindre le car , nous y sommes montés et la coque avant du bateau s'est ouverte et nous sommes partis en direction de Paris. Sur l'autoroute , nous nous sommes arrêtés pour manger quelques sandwichs et après avoir pris quelques photos du groupe nous sommes repartis vers Champrond, pendant le trajet , nous avons vu un film et à la fin je me suis endormi , nous sommes arrivés vers 1 heure du matin .Alors nous avons pris nos sacs , nos cartes d'identité et nous sommes rentrés avec mon petit frère et mon père à la maison.??

Sébastien Bizet

*Voici un aperçu assez détaillé du voyage à Londres des CE2-CM1-CM2 .
Les enfants de l'école et les enseignants souhaitent à chacun
une très bonne année.*



Nous n'avons pas réussi à le faire rire

LE CERF A TRAVERS LES SAISONS

C'est en septembre que nous commencerons le voyage du Cerf à travers les saisons. Septembre époque du brame, moment privilégié où la forêt résonne de cette musique sauvage, primitive et profondément émouvante qu'on appelle le raire. Le rut bat son plein. Les grands cerfs affirment leur supériorité et interdisent aux plus jeunes, les cerfs satellites, l'accès aux biches en chaleur. Il faut savoir, en effet que 80 % des biches sont saillies par seulement 20 % des cerfs, les plus puissants, appelés maîtres de place.

En octobre, le brame s'éteint doucement. Les biches sont fécondées et dans notre région, de nombreuses bichettes le sont également ; les bichettes sont des femelles de 1 à 2 ans.

Puis, viennent l'automne flamboyant et l'hiver gris ou blanc. C'est la période de la chasse. Les responsables des territoires ont à réaliser le plan de chasse qui leur a été attribué par la commission du plan de chasse, présidée par le Préfet. Ce plan de chasse est matérialisé par des bracelets qui doivent être obligatoirement apposés sur l'animal abattu. En Eure et Loir, les bracelets de grands cervidés sont différenciés : bracelets de cerfs mâles, de daguets (mâles de 1 à 2 ans) de biches et de jeunes cervidés (animaux nés au printemps).

Cette différenciation et le nombre de bracelets attribués doivent permettre de gérer les populations dans le respect de leurs équilibres naturels. En effet, une population de grands cervidés s'accroît de 30 % par an en moyenne. Si elle n'était pas chassée, son développement engendrerait rapidement des dégâts insupportables à l'environnement ; il aurait aussi des conséquences importantes sur les animaux eux-mêmes. Le rôle du chasseur est donc essentiel, pour la régulation de l'espèce ; mais il l'est aussi pour sa pérennité. En prélevant en majorité des jeunes cerfs, il laisse vieillir les mâles sub-adultes ; en épargnant les biches qui mènent la harde, il évite de désorganiser la structure des populations et c'est primordial.

L'espèce cerf est une espèce grégaire, très hiérarchisée. Les hardes sont toujours conduites par une biche expérimentée, qu'il s'agisse de hardes de biches ou hardes mixtes lorsque de jeunes cerfs viennent se joindre aux femelles. On rencontre aussi des groupes composés exclusivement de jeunes mâles et là, très curieusement, c'est généralement le plus jeune qui est en tête.

L'hiver et la chasse se terminent, le calme revient et avec le printemps les animaux retrouvent une nourriture abondante qui leur permet de reprendre des forces. Le cerf est un herbivore, ne l'oublions pas. Grâce à sa flore intestinale, il peut digérer des nourritures riches en cellulose ; son alimentation est, en majorité, composée de plantes herbacées et ses gagnages de prédilection sont les lisières, les bords des chemins, les trouées de chablis et les parcelles forestières en régénération où il consomme des ligneux et des semi-ligneux. Jusqu'au plus fort de l'été, il reconstituera ses réserves en prévision de l'hiver et du brame pendant lequel les mâles perdent jusqu'à 20 % de leur poids.

Le printemps est aussi l'époque de la chute des bois. Tous les ans, les cerfs perdent leur ramure qui met environ 4 mois à repousser, sous une enveloppe protectrice appelée velours. Lorsque la repousse est terminée, le velours tombe. On dit alors que le cerf fraye sa tête. Jusqu'à leur apogée, les bois du cerf prennent d'année en année du volume et de la hauteur ; mais, contrairement à l'idée reçue, le nombre d'andouillers ne correspond pas à l'âge de l'animal. Un cerf de 4 ans peut très bien porter 12 cors et nous connaissons des vieux cerfs de huit cors seulement ; on les appelle "huit perpétuels".

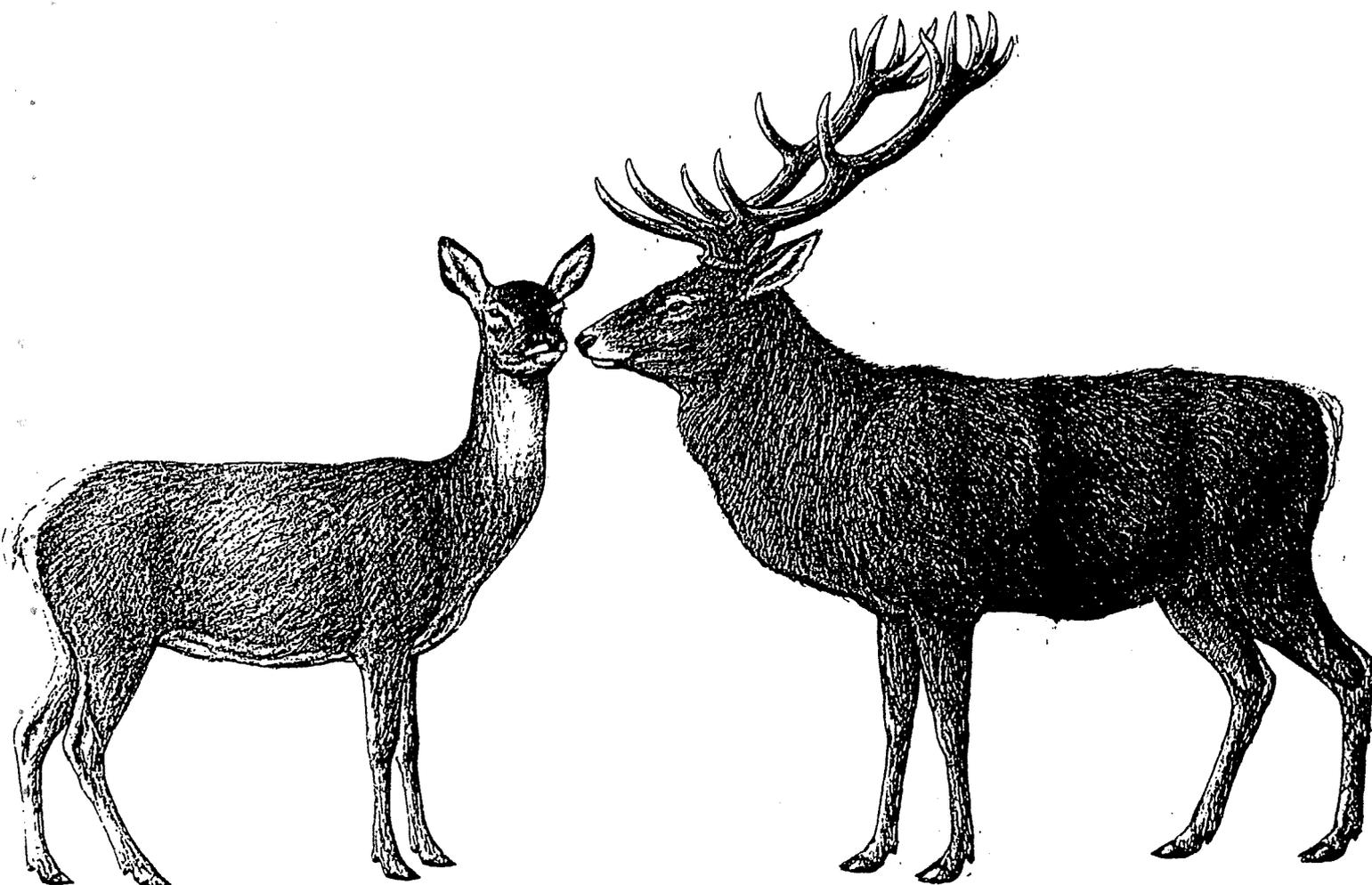
C'est également au printemps, en mai et juin, qu'ont lieu les naissances. Après 240 jours de gestation en moyenne, la biche met bas un faon, d'environ 5 à 7 kg, au pelage moucheté qui s'estompera progressivement pour disparaître complètement en septembre.

La biche allaite son faon plusieurs fois par jour jusqu'à 3 mois ; mais le sevrage complet n'intervient que plus tard, souvent après le rut. Même après l'arrêt complet de l'alimentation lactée, il existe une relation très forte entre la biche et son faon ; celui-ci ne la quitte pas et c'est pourquoi le prélèvement prématuré d'une biche peut compromettre la survie du jeune.

C'est pendant l'été, dans la tiédeur et le calme des sous bois que la progéniture de l'année précédente, la bichette ou le daguet, rejoindra la biche et le faon pour former le trio familial qui est la base du comportement social de l'espèce. C'est au sein de cette cellule que le faon et dans une moindre mesure la bichette, apprennent à vivre dans la nature : recherche de la nourriture, protection contre les intempéries, les perturbations, les hommes. Ils apprendront à connaître le danger et à le fuir. Dans le même temps, le mâle se fait beau et fort. Il accumule les réserves - on dit qu'il est en cervaison - et ses bois repoussent sous les velours protecteurs dont il se débarrassera quand leur croissance sera achevée. Ce sont les cerfs les plus vieux qui, les premiers, retrouveront la splendeur et la majesté de leur trophée, généralement en juillet, alors que les plus jeunes ne frayeront leur tête qu'en août ; mais tous seront prêts pour qu'en septembre recommence la grande fête du brame.

Et le cycle sera complet, cycle de vie, d'amour et de mort pour que l'espèce survive, se développe, pour qu'elle peuple nos halliers et pour que le raire, symbole de la vie sauvage, donne pendant longtemps encore à nos forêts des profondeurs de cathédrales.

Jacky LOCHON



Les principaux contrats de mariage

POUR

CONTRE

La communauté de biens réduite aux acquêts

Répond aux aspirations de la grande majorité des futurs époux. A remplacé la séparation de biens comme régime légal en Italie en 1975.

Bénéfices, gains et salaires d'un époux profitant à l'autre, même s'il n'a pas d'activité rémunérée. Biens reçus par héritage ou donation restant propres.

Egalité de pouvoirs des deux époux. Signatures conjointes pour les actes importants.

Convient aux jeunes époux dont un seul doit avoir une activité rémunérée.

Difficultés liées au partage des biens communs en cas de conflit.

Évaluation délicate des récompenses (sommes dues par les époux à la communauté, ou inversement) à la fin du régime.

Fiscalité pénalisante si l'un des époux est salarié de l'autre.

« Mauvaises affaires » d'un conjoint susceptibles de mettre en péril l'ensemble du patrimoine commun.

Gestion égalitaire et concurrente pouvant conduire au blocage en cas de mésentente.

La séparation de biens

Totale indépendance patrimoniale des époux.

Protège chaque époux des poursuites des créanciers de son conjoint.

Possibilité d'acquérir un bien en indivision.

Simplicité relative de liquidation du régime lors de sa dissolution.

Peut convenir aux commerçants, aux époux exerçant l'un et l'autre une activité lucrative et à ceux ayant des enfants d'un précédent mariage.

Bénéfices, gains et salaires de l'un des époux ne profitant pas à l'autre.

Dangereux pour la femme sans activité professionnelle.

Indépendance financière ne jouant pas (généralement) à l'égard du fisc.

Inconvénients de l'indivision ordinaire pour les biens achetés « à deux ».

Risque de révocation ou de nullité des donations occultes (acquisition d'un bien au nom d'un époux avec l'argent de l'autre).

La participation aux acquêts

Régime légal en Allemagne.

Avantages (pendant le mariage) de la séparation de biens sans les inconvénients (à la fin du régime).

Satisfait le « désir combiné d'indépendance et de participation aux bénéfices ».

Possibilité d'exclure les biens professionnels.

Régime hybride.

Difficultés d'évaluation des patrimoines d'origine à la fin du régime.

Incertitude liée au correctif d'équité prévu par l'article 1578 du Code civil.

Règlement de la dette de participation pour l'époux exerçant une activité professionnelle

La communauté universelle (avec clause d'attribution au conjoint survivant)

Régime le plus simple. Symétrie entre communauté de vie et d'intérêts.

Pour le conjoint survivant, possibilité de disposer seul de tous les biens et fiscalité avantageuse.

Souvent recommandé aux personnes âgées n'ayant pas d'enfants.

Droits réservataires des enfants du mariage sacrifiés si l'époux survivant dispose des biens.

Fiscalité alourdie à leur détriment au décès du second conjoint.

Irrévocabilité de la clause d'attribution profitant au survivant.

L'UNION LIBRE

L'homme et la femme qui veulent que leur union soit officiellement reconnue passent devant Monsieur le Maire. Ils sont mariés. Comment désigner le couple qui refuse d'effectuer cette démarche ? On parle d'union libre, d'où vient cette expression ?

De quelle liberté s'agissait-il ?

- *Liberté sexuelle* . Ces couples observent en général le même comportement que les gens mariés.
- *Liberté de pensée*. Peut-être. En réaction aux pratiques observées chez des couples mariés, et par conséquent, le refus du label.
- *Liberté de rompre*. Pourquoi pas ? Pour éviter les affres du divorce, les marchandages sordides et l'intervention d'un troisième larron qui est l'avocat.

Mais attention, le juridique, à défaut du judiciaire, va nous rattraper. Tout individu est sujet et objet de droit.

N'oublions pas que le simple fait d'acheter un billet de train ou de métro constitue un contrat entre le transporteur et l'utilisateur. Ces contrats vont naître à votre insu. Il s'agira : des dépenses quotidiennes; des rapports pécuniaires qui vont automatiquement se créer entre vous; de la naissance d'un enfant; d'un bail d'habitation; d'une acquisition immobilière.

Que va t-il se passer si le couple se sépare ou en cas de décès ?

- L'enfant, même reconnu par ses deux parents, sera confié à la mère, à moins que les deux parents ne soient d'accord pour exercer conjointement l'autorité parentale.
- Si le bail a été consenti à l'un des membre du couple, l'autre est un occupant sans titre et mérite l'expulsion .
- L'acquisition d'un bien immobilier va provoquer une situation infernale. Qui va occuper ce bien? Qui va rester seul propriétaire ? Qui va continuer à rembourser les emprunts ? Qui va avoir la capacité financière pour supporter cette charge ?
- En cas de décès, bien sûr, l'enfant est héritier. Mais cet enfant deviendra majeur un jour et aura parfaitement le droit de réclamer la part qui appartenait à son parent disparu. S'il n'y a pas d'enfant, ce sont les parents, les frères et soeurs qui arrivent. Et inutile d'espérer qu'ils fassent du sentiment à votre égard. Ils sont déjà traumatisés par la perte d'un être cher. Bien sûr, les concubins peuvent chercher à se protéger en établissant un testament. Mais attention, les droits de succession représenteront un montant de 60% calculé sur les valeurs recueillies.

Il y a bien sûr, différents montages juridiques possibles pour éviter ce matraquage fiscal. Mais plus ces montages sont sophistiqués, plus ils sont délicats à utiliser. Et il est indispensable de consulter un notaire dès que votre projet se concrétise.

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES

DU RESSORT DE LA COUR
EURE-ET-LOIR
HAUTS-DE-SEINE



D'APPEL DE VERSAILLES
YVELINES
VAL-D'OISE

SOUHAIT DE CINQUANTAINE :

1898

PENSEES D'AUTOMNE :

1897

100 ans pour ces poèmes de Mr LECHALARD, Instituteur puis Maire

A mon Frère.

Souhait de cinquantaine.

Tout célébrer ta fête, — enfourchant mon Pégasse
Qui me conduit tout seul sur le flanc du Parnasse,
Je viens chanter bien haut ton amour du devoir,
Ton ardeur au travail, ton solide savoir.

Eloigné d'un vain monde où trop tôt l'on se lasse,
N'ayant ni pauvreté, ni sinécure grasse,
Libre dans ta pensée, heureux et sans pouvoir,
Tu t'es laissé vieillir sans presque le savoir.

Grâce à maints bons auteurs dont ta mémoire est pleine,
Tu as tout doucement atteint la cinquantaine,
Toujours faisant le bien et fuyant les méchants.

Avec ton compagnon, ton épouse qui t'aime,
Et te comble de soins, que tu chéris de même,
Vivez d'un même cœur encore cinquante ans !

Champriand, 13 Février 1898.

Lechalard

Jours d'automne (impressions du 7^g jour de la conférence à la Louis.

Nous touchons au déclin de la saison d'automne :
 La campagne est déserte, on n'entend plus de bruit,
 La nature partout redevient monotone,
 Le bois au silence est réduit.

Les arbres ont perdu leur superbe parure :
 On les voit maintenant dépouillés ou jaunis ;
 Ils nous montrent leur tronc et leur vaste ramure
 Où sont suspendus de vieux nids.

Les rayons du soleil tamisent leur lumière
 A travers les taillis et chassent le brouillard.
 On le voit s'élever li-bas sur la lisière
 Où s'étend au loin le regard.

Mais malgré ses efforts, le roi de la nature
 Ne peut vaincre le froid, ni donner de longs jours ;
 Il paraît fatigué, sa lumière est moins pure,
 Sa force s'affaiblit toujours.

Malas, cette saison de notre âge est l'image ;
 Nous nous sentons vieillir, nous devenons songeurs :
 Tout comme les oiseaux ont quitté le bocage
 La joie a délaissé nos cœurs.

Les mille et mille ennuis dont nos têtes sont pleines
 Ont blanchi notre barbe et chassé nos cheveux,
 Et le sang alourdi qui coule dans nos veines
 Redoute les froids rigoureux.

Pourtant voici l'hiver et ses jours de tristesse ;
 Le sol va devenir aussi froid qu'un tombeau ;
 La faim augmentera la cruelle détresse
 Du pauvre sans feu ni manteau.

Mais bientôt le printemps, réveillant la nature,
 Ranimera les bois et les prés et les champs :
 Partout reparaîtront les fleurs et la verdure,
 L'oiseau redira ses doux chants.

Nous seuls, pauvres mortels, toujours plus chargés d'âge,
 Reoterons refroidis sous les feux du soleil.
 Attendant le signal pour cesser le voyage
 Et dormir l'éternel sommeil.

L'Ébalaré



CALENDRIER DES FETES

* Loto de Sport et Culture	19/01/97
* Assemblée Générale des Anciens Combattants	26/01/97
* Soirée Carnaval - Karaoké Sport et Culture	01/02/97
* Sortie V.T.T. Sport et Culture	02/02/97
* Loto des Anciens Combattants	23/02/97
* Soirée Fruits de Mer des Anciens Combattants	01/03/97
* Soirée Cabaret Sport et Culture	15/03/97
* Cessez le Feu	19/03/97
* Assemblée Générale du Tennis Club	22/03/97
* Concert Sport et Culture	05/04/97
* Congrès des Anciens Combattants à Dreux	13/04/97
* Salon art et artisanat	20/04/97
* Sortie vélo, randonnée pédestre, pique-nique	01/05/97
* Armistice 1945	08/05/97
* Banquet des Anciens	11/05/97
* Sortie Opéra au Grand Théâtre de Tours	11/05/97
* Soirée Théâtre	24/05/97

* Voyage des Anciens Combattants	07/08/06/97
* Pique-nique des Anciens Combattants et du Club de l'Amitié	14/06/97
* Kermesse et remise des prix du regroupement pédagogique	21/06/97
* Kermesse interassociative	29/06/97
* Méchoui des Anciens Combattants	06/07/97
* Fête Nationale	14/07/97
* Libération	15/08/97
* Randonnée pédestre Sport et Culture	07/09/97
* Soirée Halloween Sport et Culture	31/10/97
* Armistice 1918	11/11/97
* Sortie spectacle des Anciens Combattants	Novembre ou Décembre 97

ACTIVITES LOCALES

BEAUCHET Jean	Maçonnerie 17 Grande Ruel 02 37 49 86 67
BERNARD Jean-Marc	Elevage de visons
CAP 28	Aérodrome ULM Le Petit Bois Landry 02 37 49 86 23
CHABOCHE Jean-Pascal	Travaux agricoles - Gîtes ruraux Beaurepaire 02 37 49 86 55
CLEMENT Emile	Coiffure 3 Place de l'église 02 37 49 81 73
DEBONNE Gérard	Boulangerie 25 Grande Rue 02 37 49 80 24
DEMONSAIS Christian	Maréchalerie 11 ruelle du Prieuré 02 37 49 81 58
ELEVAGE DE LA FORET	Faisanderie Le Moulin 02 37 49 89 21
FANICK	Crêperie 46 Grande Rue 02 37 49 85 52
FILLETTE Andrée	Alimentation 42 Grande Rue 02 37 49 83 70
FILLETTE Michel	Travaux Publics Le Bois des Souches 02 37 49 83 17
JONNIER Michel	Restaurant 5 Grande Rue 02 37 49 82 18
JOURDAIN Michel	Station SHELL RN 23 02 37 49 82 33
LABORATOIRE PHYTOLOGIQUE DE L'ETANG	Produits de Beauté 54 Grande Rue 02 37 49 82 92
LE SEBASTOPOL	Restaurant - Pizzeria 24 Grande Rue 02 37 49 80 02
LUNEL Philippe	Nettoyage 67 Grande Rue 02 37 37 31 12
MICHEL Pierre	Chambre d'hôtes 10 rue des Rosiers 02 37 49 80 36
MICKY	Coiffure à domicile Le Bois Gilet 02 37 49 84 56
MONTHUIR Patrick	Exploitant forestier La Graiserie 02 37 49 80 01
MOUSSU Claude	Garage Citroën 82 Grande Rue 02 37 49 82 90
PAYSANT Lucien	Travaux à façon Beaurepaire 02 37 49 88 84
PIPEREAU Guy	Boucherie Charcuterie 29 Grande Rue 02 37 49 82 28
S.C.A.E.L.	Coopérative agricole 7 Route d'Illiers 02 37 49 80 44
TERRIER Bernard	Notaire 60 Grande Rue 02 37 49 82 06

